Pamphlet Library

Joseph A. Harris

Camp...
H...

GUIDE ILLUSTRÉ

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA.

CONTENANT

Les Portraits photographiés : de son Excellence le Gouverneur Général, des Membres du Cabinet de la Puissance du Canada, et des Membres et Officiers de la Chambres des Communes du Canada, avec le diagramme de la Chambre, indiquant la position des Sièges ; ainsi qu'un extrait des règles, règlements et routines de la Chambre et plusieurs autres informations utiles pour les étrangers visitant Ottawa, de même que pour le public en général.

PUBLIÉ PAR F. R. E. CAMPEAU.

OTTAWA:

Imprimé par J. Bureau, Rue Sparks.

1875.

PRÉFACE.

En présentant ce livre au public, l'Editeur croit avoir atteint le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire : 1° De procurer à Messieurs es Députés le moyen de se reconnaitre entre eux en réunissant leurs portraits ; 2° de fournir aux personnes qui fréquentent la Chambre des Communes, toutes les informations nécessaires et propres à les mettre au courant des procédés de cette Chambre ; 3° de donner au public en général la plus grande somme de renseignements intéressants.

Son intention première n'était pas d'insérer d'annonces, dans son livre, ce qui lui donne jusqu'à un certain point l'apparence d'une almanach, mais certaines circonstances imprévues, telles que le prix dispendieux des planches photographiées au lieu de lithographies qui auraient été bien inférieures, l'ont forcé, afin de couvrir ses frais, d'y ajouter des annonces qui, après tout, peuvent avoir leur utilité.

A l'avenir (car c'est sont intention, d'en faire une publication periodique paraissant soit à chaque Parlement, soit à chaque Session, s'il rencontre l'encouragement nécessaire), l'Editeur se propose de donner une courte biographie de chaque Membre de la Chambre des Communes accompagnée d'un *facsimile* de leur signature. Quant aux portraits, ils seront plus grands et auront tous la même apparence, ce qu'il a été impossible d'obtenir cette fois à raison des différents genres de portraits reçus, qu'il a fallu ou agrandir ou diminuer pour leur donner à tous à peu près la même dimension.

Le retard que la publication de cet ouvrage à éprouvé est dû aux circonstances qui on forcé l'Editeur d'attendre que tous les Députés eussent pris leurs siéges et répondu à son appel en lui procurant leurs portraits. Il regrette d'avoir été obligé de laisser des lacunes,

à part des siége vacants, mais il n'a négligé aucune démarche ni aucune dépense pour se mettre en état de les combler.

Avant de terminer, l'Editeur croit de son devoir de remercier toutes les personnes qui ont eu la courtoisie de lui donner les informations nécessaires, pour mener son entreprise à bonne fin, et en particulier il présente aussi ses remerciements à Messieurs les Députés qui se sont empressés de lui faire tenir leurs portraits, et en général à toutes les personnes, qui ont bien voulu souscrire à son "Guide Illustré de la Chambre des Communes," et il prend la liberté de leur demander leur patronage pour l'avenir.

INDEX.

CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1875.

Janvier.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	...	...	...	...	...	...

Février.

D	L	M	M	J	V	S
...	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Mars.

D	L	M	M	J	V	S
...	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Avril.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	...
...	...	...	...	...	...	...

Mai.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	...	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	...	...	...	...	...

Juin.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Juillet.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
...	...	...	...	...	...	...

Août.

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Septembre.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Octobre.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	...	...	...	...	...	...

Novembre.

D	L	M	M	J	V	S
...	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Décembre.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	...
...	...	...	...	...	...	...

CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1876.

Janvier.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	...	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	...	...	...	...	...

Février.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Mars.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	...
...	...	...	...	...	...	...

Avril.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	...	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	...	...	...	...	...	...

Mai.

D	L	M	M	J	V	S
...	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Juin.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	...
...	...	...	...	...	...	...

Juillet.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	...	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	...	...	...	...	...

Août.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Septembre.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
...	...	...	...	...	...	...

Octobre.

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Novembre.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	...	...
...	...	...	...	...	...	...

Décembre.

D	L	M	M	J	V	S
...	...	...	...	...	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
...	...	...	...	...	...	...

CABINET

DE LA

PUISSANCE DU CANADA.

1. L'Hon. Alex. Mackenzie, Premier & Ministre des Travaux Publics.
2. L'Hon. T. Fournier, C. R., Ministre de la Justice et Procureur Général.
3. L'Hon. L. S. Huntington, C. R., Président du Conseil Privé.
4. L'Hon. R. W. Scott, C. R., Secrétaire d'Etat.
5. L'Hon. R. J. Cartwright, Ministre des Finances.
6. L'Hon. D. A. MacDonald, Maître Général des Postes.
7. L'Hon. I. Burpee, Ministre des Douanes.
8. L'Hon. D. Laird, Ministre de l'Intérieur.
9. L'Hon. L. Letellier de St. Just, Ministre de l'Agriculture.
10. L'Hon. T. Coffin, Receveur Général.
11. L'Hon. A. J. Smith, C. R., Ministre de la Marine et des Pêcheries.
12. L'Hon. F. Geoffrion, Ministre du Revenu de l'Intérieur.
13. L'Hon. W. B. Vail, Ministre de la Milice et de la Défense.

B

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

SECONDE SESSION, TROISIÈME PARLEMENT.

O., Ontario; Q., Québec; N. E., Nouvelle Ecosse; N. B., Nouveau Brunswick; C. B., Colombie Britannique; M., Manitoba; I. P. E., Isle du Prince Edouard.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
	Anglin, L'Hon. T. W.	Gloucester............	St. John, N. B.
63	Appleby, Stephen B....	Carleton (N. B.)....	Woodstock, N. B.
65	Archibald, Cyril.........	Stormont	Dickinson's L'g. [O.
183	Aylmer, L'Hon. H. Jr.	Richmond & Wolfe.	Melbourne, Q.
116	Baby, Louis F. G......	Joliette	Joliette, Q
42	Bain, Thomas...........	Wentworth, D. N...	Strabane, O.
97	Borron, E. B............	Algoma...............	Sault Ste. Marie, O
164	Barthe, George I.......	Richelieu.............	Sorel, Q.
45	Béchard, François.......	Iberville..............	Mount Johnson, Q.
92	Bernier, Henry..........	Lotbinière............	Lotbinière, Q.
168	Bertram, John..........	Peterborough, D. O.	Peterborough, O.
167	Biggar, James Lyons...	Northumberl'd, D.E.	Murray, O.
170	Blackburn, Robert......	Russell.......	N. Edimburgh, O.
127	Blain, David	York, D. O...........	Toronto, O.
22	Blake, L'Hon. Edward	Bruce, D. S..........	Toronto, O.

B*

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
171	Borden, Frederick W..	King's, (N. E.)......	Canning, N. E.
44	Bourassa, François......	St. Jean (Q).........	Stottsville, Q.
108	Bowell, Mackenzie......	Hastings, D. N	Belleville, O.
67	Bowman, Isaac Erb....	Waterloo, D. N......	St. Jacobs, O.
163	Boyer, Louis Alphonse.	Maskinongé	Montréal, Q.
28	Brooks, Edward T......	Sherbrooke	Sherbrooke, Q.
33	Brouse, William H......	Greenville, D. S.....	Prescott, O.
38	Brown, James...........	Hastings, D. O.......	Belleville, O.
28½	Buell, Jacob D....... ...	Brockville	Brockville, O.
190	Bunster, Arthur.........	Isle Vancouver......	Victoria, C. B.
85	Burk, Harvey W........	Durham, D. O......	Bowmanville, O.
18	Burpee, Charles.........	Sunbury	Sheffield, N. B.
34	Burpee, L'Hon. Isaac..	Saint Jean (N. B.).	Ottawa, O.
105	Cameron, L'Hon J. H	Cardwell...............	Toronto, O.
8	Cameron, L'Hon. M...	Ontario, D. S.........	Ottawa, O.
199	Campbell, Charles J....	Victoria (N. E.)......	Baddeck, N. E.
69	Carmichael, J. W.......	Pictou	N. Glasgow, N. E.
115	Caron, Philippe A......	Québec (Comté).....	Québec.
3	Cartwright, L'Hon. R. J	Lennox	Ottawa, O.
155	Casey, George E.........	Elgin, D. O..........	Fingal, O.
125	Casgrain, Philippe B...	L'Islet.................	Québec.
9	Cauchon, L'Hon. J. E.	Québec, Centre	Québec.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
35	Charlton, John..........	Norfolk, D. N.......	Lynedoch, O.
93	Cheval, Guillaume......	Rouville...............	St. Hilaire, Q.
142	Church, Charles E......	Lunenburg...........	Chester, N. E.
174	Cimon, Ernest............	Chicoutimi & Sag'y.	Chicoutimi, Q.
156	Cockburn, Alex. P......	Muskoka..............	Toronto, O.
1	Coffin, L'Hon. Thomas	Shelburne.............	Ottawa, O.
12	Colby, Charles Carroll.	Stanstead	Stanstead, Q.
79	Cook, Herman Henry.	Simcoe, D. N.........	Toronto, O.
144	Costigan, John..........	Victoria (N. B.)....	Grand Falls, N. B.
75	Coupal *dit* La Reine, S.	Napierville	Napierville, Q.
191	Cunningham, James....	New Westminster...	Westm'r. N., C. B.
124	Currier, Joseph M......	Ottawa (Cité).......	Ottawa, O.
195	Cushing, Lemuel, Jr...	Argenteuil	Montréal, Q.
54	Davies, L'Hon. Daniel	King's (I. P. E.)....	Charlottetown. I. P. E.
187	Dawson, John A........	Pictou......	Pictou, N E.
48	DeCosmos, Amor.......	Victoria (C. B.)....	Victoria C. B.
60	Delorme, Louis..........	St. Hyacinthe........	St. Hyacinthe, Q.
165	Desjardin Alphonse....	Hochelaga............	Montréal, Q.
47	De St. Georges, E. A...	Portneuf..............	Cap Santé, Q.
49	De Veber, J. S. Boies.	St. Jean (N. B.)....	St. Jean, N. B.
143	Devlin, Bernard.........	Montréal, Ouest	Montréal, Q.
160	Dewdney, Edgar........	Yale	Victoria, C. B.

No. du siége et portrait	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
118	Domville, James........	King's (N. B.).......	St. John, N. B.
196	Donahue, William......	Missisquoi	West Farnham, Q.
100	Dugas, Firmin...........	Montcalm.............	Montcalm, Q.
32	Dymond, Alfred H.....	York, D. N............	Toronto, O.
147	Farrow, Thomas.......	Huron, D. N.........	Bluevale, O.
162	Ferguson, C. F..........	Leeds & Grenville, [D. N.	Kemptville, O.
37	Ferris, John.............	Queen's (N. B.)......	Cambridge, N. B.
128½	Fiset, J. B. Romuald...	Rimouski	Rimouski, Q.
193	Fleming, Gavin.	Brant, D. N..........	Glen Morris, O.
114½	Flesher, William K....	Grey. D. E...........	Flesherton, O.
173	Flynn, Edmund P......	Richmond, (N. E.).	Arichat, N. E.
20	Forbes, James F.........	Queen's (N. E.)......	Liverpool, N. E.
4	Fournier, L'Hon. T....	Bellechasse...........	Ottawa, O.
	Fraser, J. H.............	London	London, O.
57	Fréchette, Louis H......	Lévis..................	Lévis, Q.
77	Galbraith, Daniel......	Lanark, D. N.........	Almonte, O.
188	Gaudet, Joseph..........	Nicolet................	Gentilly, Q.
16	Geoffrion, L'Hon. Fél..	Verchères............	Ottawa, O.
152	Gibson, William.........	Dundas................	Morrisburgh, O.
90	Gill, Charles.............	Yamaska........	Sorel, Q.
51	Gillies, John.............	Bruce, D. N..........	Paisley, O.
82	Gilmor, Arthur Hill...	Charlotte.............	St. George, N. B.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
73	Gordon, Adam...........	Ontario, D. N........	Manchester, O.
40	Goudge, Monson H	Hants	Windsor, N. E.
194	Greenway, Thomas	Huron, D. S	Centralia, O.
72	Hagar, Albert	Prescott	Plantagenet, O
121	Haggart, John G	Lanark, D. S	Perth, O.
182	Hall, James	Peterborough, D. E.	Peterborough, O.
99	Harwood, Robert.......	Vaudreuil............	Vaudreuil, Q.
7	Holton, L'Hon L. H...	Chateauguay	Montréal, Q
39	Horton, Horace.........	Huron, D. Cen.......	Goderich, O
19	Huntington,L'HonL.S.	Shefford	Ottawa, O.
175	Hurteau, Hilaire	L'Assomption	St. Lin, Q.
139	Irving, Æmilius.........	Hamilton	Hamilton, O.
25	Jetté, Louis Amable...	Montréal, Est........	Montréal, Q.
74	Jodoin, Amable, Jr....	Chambly..............	Longueuil, Q.
13	Jones, Alfred G	Halifax	Halifax, N. E.
129	Jones, David Ford......	Leeds, D. S...........	Gananoque, O.
83	Kerr, William	Northumberl'd,D.O.	Cobourg, O.
112	Killam, Frank..........	Yarmouth............	Yarmouth, N. E.
86	Kirk, John A.............	Guysborough	Glenelg, N. E.
109	Kirkpatricks, G. A.....	Frontenac.............	Kingston, O.
26	Laflamme, Rodolphe...	Jacques Cartier......	Montréal, Q.
17	Laird, L'Hon. David...	Queen's (I. P. E.)...	Ottawa, O.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
91	Lajoie, Charles..........	St. Maurice...........	Yamachiche, Q.
114	Landerkin, George....	Grey, D. S............	Hanover, O.
151	Langlois, Jean..........	Montmorency........	Québec.
94	Lanthier, J. P..........	Soulanges............	St. Polycarpe, Q.
56	Laurier, Wilfred........	Drummond & Arthabaska.	Arthabaskaville, Q.
130	Little, William C.......	Simcoe, D. S..........	Allandale, O.
153	Macdonald, A. F.......	Cornwall...............	Cornwall, O.
6	Macdonald, L'Hon. D. A	Glengarry	Ottawa, O.
103	Macdonald, Très-Hon. Sir J. A., K. C. B.	Kingston	Ottawa, O.
150	MacDonnell, Samuel...	Inverness	Port Hood, N. E.
172	Macdougall, Colin.......	Elgin, D. E..........	St. Thomas, O.
14½	MacKay, Newton L...	Cape Breton..........	Sydney, N. E.
5	Mackenzie, L'Hon. A..	Lambton	Ottawa, O.
158	Mackenzie, Frederick	Montréal, Ouest......	Montréal, Q.
154	Maclennan, James.......	Victoria, D. N.......	Toronto, O.
161	MacMillan, Duncan	Middlesex, D. E	London, O.
135	Masson, L. F. R.........	Terrebonne	Terrebonne, Q.
178	McCallum, Lachlin.....	Monck.................	Stromness, O.
138	McDougall, G. L.......	Renfrew, D. S.......	Renfrew, O.
166	McCrany, William......	Halton	Oakville, O.
157	McDonald, William....	Cape Breton..........	Little Glace Bay, N. E.
122	McDougall, William....	Trois Rivières......	Trois-Rivières, Q.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
145	McGreevy, L'Hon. T...	Québec, Ouest.......	Québec.
81	McGregor, William....	Essex	Windsor, O.
185	McIntyre, P. A.........	King's (I. P. E.)....	Souris, I. P. E.
186	McIsaac, Angus.........	Antigonish...........	Antigonish, N. E.
87	McKay, Thomas.........	Colchester	Truro, N. E.
71	McLeod, George.........	Kent (N. B.).........	St. Jean, N. B.
177	McQuade, Arthur.......	Victoria, D. S.........	Omemee, O.
128	Metcalfe, James.........	York, D. E............	Yorkville, O.
21	Mills, David.............	Bothwell..............	Clearville, O.
106	Mitchell, L'Hon. Peter.	Northumberl'd,(NB)	Montréal, Q.
197	Moffat, George..........	Ristigouche....... ...	Dalhousie, N. B.
176	Monteith, Andrew......	Perth, D. N..........	Stratford, O.
181	Montplaisir, H..........	Champlain	Cp. Magdelaine, Q
137	Moss, Thomas...........	Toronto, Ouest......	Toronto, O.
133	Mousseau, J. A.........	Bagot	Montréal, Q.
95	Murray, William.......	Renfrew, D. N.......	Pembroke, O.
41	Norris, James..........	Lincoln...............	St. Catharines, O.
24	Oliver, Thomas.........	Oxford, D. N.........	Woodstock, O.
179	Orton, G. T.............	Wellington, D. Cen.	Fergus, O.
134	Ouimet, J. A	Laval	Montréal, Q.
107	Palmer, A. L...........	Saint Jean (N. B.).	St. Jean, N. B.
192	Paterson, William......	Brant, D. S...........	Brantford, O.

c

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
46	Pelletier, C. A. P.......	Kamouraska	Québec, Q.
98	Perry, Stanislaus F.....	Prince (I. P. E.)....	Tignish, I. P. E.
184	Pettes, Nathaniel.......	Brome..................	Knowlton, Q.
140	Pickard, John............	York (N. B.).........	Fredericton, N. B.
189	Pinsonneault, Alfred...	Laprairie	St. Jacques le Mineur, Q.
146	Platt, Samuel Senr......	Toronto, Est..........	Toronto, O.
117	Plumb, Josiah Burr.....	Niagara	Niagara, O.
102	Pope, L'Hon. J. H......	Compton..............	Cookshire, Q.
62	Pouliot, J. B............	Témiscouata	Riv. du Loup (en bas) Q.
70	Power, Patrick..........	Halifax................	Halifax, N. S.
59	Pozer, Christian H......	Beauce	St. George, Q.
141	Ray, William H	Annapolis	Clementsport, N.E.
136	Richard, Edouard E....	Megantic	Arthabaskaville, Q
88	Robillard, U. J..........	Beauharnois..........	Beauharnois, Q.
101	Robitaille, L'Hon. T...	Bonaventure	New Carlisle, Q.
119	Rochester, John.........	Carleton, (O).........	Ottawa, O.
159	Roscoe, Francis J.......	Victoria, (C. B.)....	Victoria, C. B.
23	Ross, George W.........	Middlesex, D. O....	Strathroy, O.
53	Ross, Lewis..............	Durham, D. E.......	Port Hope, O.
52	Ross, Walter............	Prince Edward	Picton, O.
180	Rouleau, Fortunat......	Dorchester	Québec.
198	Ryan, Joseph	Marquette	Portage La Prairie, M.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
29	Rymal, Joseph	Wenthworth, D. S.	Barton, O.
11	Scatcherd, Thomas	Middlesex, D. N	London, O.
126	Shultz, John Christian	Lisgar..................	Winnipeg, M.
36	Scriver, Julius	Huntingdon..........	Hemmingford, Q
78	Shibley, Schuyler	Addington	Murvale, O.
43	Sinclair, Peter	Queen's (I. P. E.)...	Summerfield, I P E
84	Skinner, James A	Oxford, D. S..........	Woodstock, O
2	Smith, L'Hon. Albert J	Westmoreland.......	Ottawa, O
64	Smith, Donald A	Selkirk	M. Baie d'Hudson Montréal, Q
66	Smith, Robert...........	Peel.....................	Brampton, O
50	Snider, George	Grey, D. N............	Owen Sound, O
120	Stephenson, Rufus......	Kent, (O).............	Chatham, O
30	Stirton, David...........	Wellington, D. S....	Guelph, O
58	St. Jean, Pierre	Ottawa, Cité	Ottawa, O
61	Taschereau, Henri T.	Montmagny	Québec.
110	Thibaudeau, L'Hon. I.	Québec, Est	Québec.
148	Thompson, David..... .	Haldimand........	Indiana, O
113	Thompson, Joshua S...	Cariboo...........	Barkerville, C. B.
14	Thomson, William A...	Welland	Clifton, O
31	Tremblay, Pierre A....	Charlevoix	Chicoutimi, Q
68	Trow, James............	Perth, D. S	Shakespeare, O.
104	Tupper, L'Hon. C.,C.B.	Cumberland	St. Andrews, N. B.

No. du siége et portrait.	Noms des Membres.	Districts Electoraux	Adresses.
15	Vail, L'Hon. W. B......	Digby	Ottawa, O.
27	Wallace, John..........	Albert	Hillsborough, N B
149	Wallace, William.......	Norfolk, D. S.........	Simcoe, O.
131	White, John	Hastings, D. E.......	Roslin, O.
111	Wilkes, Robert.	Toronto, Centre	Toronto, O.
169	Wood, Andrew Trew...	Hamilton	Hamilton, O.
123	Wright, Alonzo	Ottawa, (Comté)...	Ironside, Hull, Q.
132	Wright, W. McKay....	Pontiac	Ottawa, O.
55	Yeo, James..............	Prince, (I. P. E.) ...	Port Hill, I. P. E.
10	Young, James...........	Waterloo, D. S	Galt, O.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

DISTRICTS ÉLECTORAUX REPRÉSENTÉS À LA CHAMBRE DES COMMUNES.

SECONDE SESSION, TROISIÈME PARLEMENT.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
78	Addington..................	Schuyler Shibley.
27	Albert......................	John Wallace.
97	Algoma......................	E. B. Borron.
141	Annapolis..................	William H. Ray.
186	Antigonish.................	Angus McIsaac.
195	Argenteuil.................	Lemuel Cushing, Jr.
133	Bagot.......................	Joseph Alfred Mousseau.
59	Beauce	Christian Henry Pozer.
88	Beauharnois................	Ulisse Janvier Robillard.
4	Bellechasse.................	L'Hon. T. Fournier.
	Berthier	....
101	Bonaventure................	L'Hon. T. Robitaille.
21	Bothwell.....................	David Mills.
193	Brant, D. N.........	Gavin Fleming.
192	Brant, D. S................	William Paterson.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
28½	Brockville	Jacob D. Buell.
184	Brome.........................	Nathaniel Pettes.
51	Bruce, D. N.........	John Gillies.
22	Bruce, D. S	L'Hon. Edward Blake.
157	Cape Breton............	William McDonald.
14½		Newton L. Mackay.
105	Cardwell.....................	L'Hon. J. H. Cameron.
63	Carleton, (N. B.)	Stephen B. Appleby.
119	Carleton, (O.)	John Rochester.
148	Cariboo......................	Joshua S. Thompson.
74	Chambly.....................	Amable Jodoin, Jr.
181	Champlain	Hippolyte Montplaisir.
31	Charlevoix	Pierre Alexis Tremblay.
52	Charlotte	Arthur Hill Gillmor.
7	Chateauguay	L'Hon. L. H. Holton.
174	Chicoutimi & Saguenay.	Ernest Cimon.
87	Colchester	Thomas McKay.
102	Compton..............	L'Hon. John Henry Pope.
153	Cornwall	Alexander F. Macdonald.
104	Cumberland...........	L'Hon. C. Tupper, C. B.
15	Digby	L'Hon. William B. Vail.
180	Dorchester	Fortunat Rouleau.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
56	Drummond & Arthab'ka	Wilfred Laurier.
152	Dundas	William Gibson.
53	Durham, D. E..............	Lewis Ross.
85	Durham, D. O	Harvey William Burk.
172	Elgin, D. E.................	Colin Macdougall.
155	Elgin, D. O	George Elliott Casey.
81	Essex	William McGregor.
109	Frontenac	George A. Kirkpatrick.
	Gaspé........................	....
6	Glengarry	L'Hon. D. A. Macdonald.
* * *	Gloucester	L'Hon. T. W. Anglin.
33	Grenville, D. S.............	William Henry Brouse.
114½	Grey, D. E..................	William K. Flesher.
50	Grey, D. N..................	George Snider.
114	Grey, D. S..................	George Landerkin.
86	Guysborough..............	John A. Kirk.
113	Haldimand..................	David Thompson.
13	Halifax.....................	Alfred G. Jones.
70	Halifax.....................	Patrick Power.
166	Halton	William McCraney.
139	Hamilton	Æmilius Irving.
169	Hamilton	Andrew Trew Wood.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
40	Hants	Monson H. Goudge.
13	Hastings, D. E	John White.
108	Hastings, D. N	Mackenzie Bowell.
38	Hastings, D. O	James Brown.
165	Hochelaga	Alphonse Desjardins.
36	Huntingdon	Julius Scriver.
39	Huron, D. C	Horace Horton.
147	Huron, D. N	Thomas Farrow.
194	Huron, D. S	Thomas Greenway.
45	Iberville	François Béchard.
150	Inverness	Samuel MacDonell.
26	Jacques Cartier	Rodolphe Laflamme.
116	Joliette	Louis F. G. Baby.
46	Kamouraska	C. A. P. Pelletier.
71	Kent, (N. B.)	George McLeod.
120	Kent, (O)	Rufus Stephenson.
118	King's, (N. B.)	James Domville.
171	King's, (N. E.)	Frederick W. Borden.
54	King's, (I. P. E.)	Hon. Daniel Davies.
185		Peter A. McIntyre.
103	Kingston	Rt. Hon. Sir J. A. Macdonald., K. C. B.
5	Lambton	Hon. A. Mackenzie.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
77	Lanark, D. N	Daniel Galbraith.
121	Lanark, D. S	John Graham Haggart.
189	Laprairie	Alfred Pinsonneault.
175	L'Assomption.	Hilaire Hurteau.
134	Laval...................... .	Joseph Aldéric Ouimet.
162	Leeds & Grenville, D. N.	Charles F. Ferguson.
129	Leeds, D. S................	David Ford Jones.
3	Lennox	L'Hon. R. J. Cartwright.
57	Lévis	Louis Honoré Fréchette.
41	Lincoln	James Norris.
126	Lisgar........................	John Christian Shultz.
125	L'Islet........................	Philippe Baby Casgrain.
	London	J. H. Fraser.
92	Lotbinière	Henry Bernier.
142	Lunenburg.................	Charles E. Church.
198	Marquette	Joseph Ryan.
163	Maskinongé	Louis A. Boyer.
136	Megantic	Edouard E. Richard.
161	Middlesex, D. E	Duncan MacMillan.
11	Middlesex, D. N	Thomas Scatcherd.
23	Middlesex, D. O	George W. Ross.
196	Missisquoi	William Donahue.

D

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
178	Monck........................	Lachlin McCallum.
100	Montcalm....................	Firmin Dugas.
61	Montmagny	Henri T. Taschereau.
151	Montmorency	Jean Langlois.
143	Montréal, Centre..........	Bernard Devlin.
25	Montréal, Est..............	Louis Amable Jetté.
158	Montréal, Ouest	Frederick Mackenzie.
156	Muskoka.....................	Alexander P. Cockburn.
75	Napierville..................	Sixte Coupal *dit* La Reine.
191	New Westminster.........	James Cunningham.
117	Niagara.......................	Josiah Burr Plumb.
188	Nicolet	Joseph Gaudet.
35	Norfolk, D. N..............	John Charlton.
149	Norfolk, D. S...............	William Wallace.
106	Northumberland, (N.B.)	Hon. Peter Mitchell.
167	Northumberland, (O.) [D. E.	James Lyons Biggar.
83	Northumberland, (O.) [D. O.	William Kerr.
73	Ontario, D. N	Adam Gordon.
8	Ontario, D. S...............	L'Hon Malcolm Cameron.
124	Ottawa (Cité)	Joseph Merrill Currier.
58	Ottawa (Cité)	Pierre St. Jean.
123	Ottawa (Comté)	Alonzo Wright.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
24	Oxford, D. N	Thomas Oliver.
84	Oxford, D. S	James A. Skinner.
66	Peel	Robert Smith.
176	Perth, D. N	Andrew Monteith.
68	Perth, D. S	James Trow.
183	Peterborough, D. E	James Hall.
168	Peterborough, D. O	John Bertram.
69	Pictou	James W. Carmichael.
187		John A. Dawson.
132	Pontiac	William McKay Wright.
47	Portneuf	Esdras A. De St. Georges.
72	Prescott	Albert Hagar.
98	Prince (I. P. E.)	Stanislaus F. Perry.
55		James Yeo.
52	Prince Edward	Walter Ross.
	Provencher	....
9	Québec Centre	L'Hon. J. E. Cauchon.
110	Qnébec Est	L'Hon. I. Thibaudeau.
145	Québec Ouest	L'Hon. Thos. McGreevy.
115	Québec (Comté)	Philippe Adolphe Caron.
37	Queen's, (N. B.)	John Ferris.
20	Queen's, (N. E.)	James F. Forbes.

D*

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
17	Queen's, (I. P. E.).....	L'Hon. David Laird.
43		Peter Sinclair.
95	Renfrew, D. N...........	William Murray.
138	Renfrew, D. S	J. L. McDougall.
197	Ristigouche	George Moffat.
164	Richelieu	George Isidore Barthe.
173	Richmond, (N. S.)........	Edmund P. Flynn.
183	Richmond & Wolfe, (Q.)	L'Hon. Henry Aylmer, Jr.
128½	Rimouski	J. B. Romuald Fiset.
93	Rouville	Guillaume Cheval.
170	Russell	Robert Blackburn.
60	St. Hyacinthe	Louis Delorme.
18	St. Jean (N. B) Cité.	L'Hon. Isaac Burpee.
107		Acalus L. Palmer.
49	St. Jean, (N. B.) Cité & [Comté.	J. S. Boies De Veber.
44	St. Jean, (Q.).............	François Bourassa.
91	St. Maurice	Charles Lajoie.
64	Selkirk	Donald A. Smith.
19	Shefford	L'Hon. L. S. Huntington.
1	Shelburne....................	L'Hon. Thomas Coffin.
28	Sherbrooke..................	Edward Towle Brooks.
79	Simcoe, D. N...............	Herman Henry Cook.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
130	Simcoe, D. S................	William C. Little
94	Soulanges....................	Jacques P. Lanthier.
12	Stanstead	Charles C. Colby.
65	Stormont	Cyril Archibald.
34	Sunbury	Charles Burpee.
62	Temiscouata..............	Jean Baptiste Pouliot.
135	Terrebonne.................	Louis F. R. Masson.
122	Trois Rivières............	William McDougall.
111	Toronto, Centre	Robert Wilkes.
146	Toronto, Est	Samuel Platt, Senr.
137	Toronto, Ouest	Thomas Moss.
	Deux Mountagnes	C. A. M. Globenski.
190	Vancouvers Island.......	Arthur Bunster.
99	Vaudreuil....................	Robert Harwood.
16	Verchères	L'Hon. Félix Geoffrion.
48	Victoria, (C. B.).......	Amor DeCosmos.
159		Francis James Roscoe.
144	Victoria, (N. B.)..........	John Costigan.
199	Victoria, (N. E.)	Charles J. Campbell.
154	Victoria, (O.) D. N......	James Maclennan.
177	Victoria, (O.) D. S.......	Arthur McQuade.
67	Waterloo, D. N.........	Isaac Erb Bowman.

No. du siége et portrait.	Districts Electoraux.	Membres.
10	Waterloo, D. S............	James Young.
14	Welland	William A. Thomson.
179	Wellington, D. C........	George Turner Orton.
	Wellington, D. N.........	....
30	Wellington, D. S..........	David Stirton.
42	Wentworth, D. N........	Thomas Bain.
29	Wentworth, D. S	Joseph Rymal.
2	Westmoreland.............	L'Hon. Albert J. Smith.
160	Yale	Edgar Dewdney.
90	Yamaska	Charles Gill.
112	Yarmouth....................	Frank Killam.
140	York, (N. B.)	John Pickard.
128	York, (O.) D. E	James Metcalfe.
32	York, (O.) D. N...........	Alfred H. Dymond.
127	York, (O.) D. O	David Blain.

LISTE DES MEMBRES

ACCOMPAGNANT LE

DIAGRAMME DES SIÉGES ET DES PORTRAITS.

SECONDE SESSION, TROISIÈME PARLEMENT.

No. du siége et Portrait.	Noms.	District Electoraux.
1	L'Hon. Thomas Coffin...	Shelburne.
2	" A. J. Smith	Westmoreland.
3	" R. J. Cartwright	Lennox.
4	" T. Fournier	Bellechasse.
5	" A. Mackenzie....	Lambton.
6	" D. A. MacDonald,	Glengarry.
7	" L. H. Holton....	Chateauguay.
8	" M. Cameron......	Ontario, D. S.
9	" J. E. Cauchon ...	Québec, D. C.
10	James Young	Waterloo, D. S.
11	T. Scatcherd	Middlesex, D. N.
12	C. C. Colby.................	Stanstead.
13	A. G. Jones	Halifax.
14	W. A. Thomson...........	Welland.
14½	N. L. Mackay.............	Cape Breton.

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
15	L'Hon. W. B. Vail.......	Digby.
16	" F. Geoffrion......	Verchères.
17	" D. Laid..........	Queen's (I. P. E.)
18	" E. Burpee.........	St. John, (N. B.)
19	" L. S. Huntington.	Shefford.
20	J. F. Forbes...............	Queen's, (N. E.)
21	D. Mills.....................	Bothwell.
22	L'Hon. E. Blake..........	Bruce, D. S.
23	G. W. Ross................	Middlesex, D. O.
24	T. Oliver....................	Oxford, D. N.
25	L. A. Jetté..................	Montreal, D. E.
26	R. Laflamme...:....	Jacques Cartier.
27	J. Wallace	Albert.
28	E. T. Brooks..............	Sherbrooke.
28½	G. T. Buell..................	Brockville.
29	J. Rymal.....................	Wenthworth, D. S.
30	D. Stirton....................	Welliugton, D. S.
31	P. A. Tremblay...........	Charlevoix.
32	A. H. Dymond............	York, D. N.
33	W. H. Brouse.............	Grenville, D. S.
34	C. Burpee...... ....,..	Sunbury.
35	J. Charlton	Norfolk.

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
36	J. Scriver...................	Huntingdon.
37	J. Ferris....................	Queen's, (N. B.)
38	J. Brown	Hastings, D. O.
39	H. Horton....................	Huron, D. C.
40	M. H. Goudge	Hants.
41	J. Norris................	Lincoln.
42	T. Bain..................	Wentworth, D. N.
43	P. Sinclair............	Queen's (I. P. E.)
44	F Bourassa............	St. Jean, Q.
45	F. Béchard.............	Iberville.
46	C. A. P. Pelletier......	Kamouraska.
47	E. A. De St. Georges....	Portneuf.
48	A. DeCosmos..........	Victoria.
49	J. S. B. DeVeber.........	St. Jean, (N. B.)
50	G. Snider	Grey, D. N.
51	J. Gillies....................	Bruce, D. N.
52	W. Ross	Prince Edward.
53	L. Ross......................	Durham, D. E.
54	L'Hon. D. Davies.........	King's, (I. P. E.)
55	J. Yeo	Prince, (I. P. E.)
56	W. Laurier.................	Drummond & Arthabaska.
57	L. H. Fréchette...........	Lévis.

E

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
58	P. St. Jean..................	Ottawa, Cité.
59	C. H. Pozer	Beauce.
60	L. Delorme................	St. Hyacinthe.
61	H. T. Taschereau	Montmagny.
62	J. B. Pouliot	Témiscouata.
63	S. B. Appleby.............	Carleton, (N. B.)
64	D. A. Smith................	Selkirk.
65	C. Archibald	Stormont.
66	R. Smith....................	Peel.
67	J. E. Bowman............	Waterloo, D. N.
68	J. Trow......................	Perth, D. S.
69	J. W. Carmichael	Pictou.
70	P. Power	Halifax.
71	G. McLeod	Kent, (N. B.)
72	A Hagar.....................	Prescott.
73	A. Gordon	Ontario, D. N.
74	A. Jodoin, Jr..............	Chambly.
75	S. Coupal *dit* La Reine...	Napierville.
76	....	....
77	D. Galbraith	Lanark, D. N.
78	S. Shibley..................	Addington.
79	H. H. Cook.................	Simcoe, D. N.

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
80	....	....
81	W. McGregor	Essex.
82	A. H. Gillmor	Charlotte.
83	W. Kerr	Northumberland, D. O.
84	J. A. Skinner..............	Oxford, D. S.
85	H. W. Burk................	Durham, D. O.
86	J. A. Kirk	Guysborough.
87	T. McKay	Colchester.
88	U. J. Robillard	Beauharnois.
89	....	....
90	C. Gill.....................	Yamaska.
91	C. Lajoie..................	St. Maurice.
92	H. Bernier................	Lotbinière.
93	G. Cheval.................	Rouville.
94	J. P. Lanthier............	Soulange.
95	W. Murray................	Renfrew, D. N.
96	....	....
97	E. B. Borron	Algoma.
98	S. F. Perry................	Prince, (I. P. E.)
99	R. Harwood...............	Vaudreuil.
100	F. Dugas..................	Montcalm.
100½	....	....

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
101	L'Hon. T. Robitaille	Bonaventure.
102	" J. H. Pope.........	Compton.
103	Très. Hon. Sir J. A. MacDonald, C. C. B.	Kingston.
104	Hon. C. Tupper C. B	Cumberland.
105	" J. H. Cameron......	Cardwell.
106	" P. Mitchell..........	Northumberland.
107	A. L. Palmer..............	St. Jean, (N. B.)
108	M. Bowell..................	Hastings, D. N.
109	G. A. Kirkpatrick	Frontenac.
110	L'Hon. I. Thibaudeau...	Québec, D. Est.
111	R. Wilkes..................	Toronto, Centre.
112	F. Killam..................	Yarmouth.
113	D. Thompson	Haldimand.
114	G. Landerkin..............	Grey, D. S.
114½	W. K. Flesher............	Grey, D. E.
115	A. P. Caron	Québec, Comté.
116	L. F. G. Baby	Joliette.
117	J. B. Plumb	Niagara.
118	J. Domville	King's, (N. B.)
119	J. Rochester..............	Carleton, (O.)
120	R. Stephenson............	Kent, (O.)
121	J. G. Haggart............	Lanark, D. S.

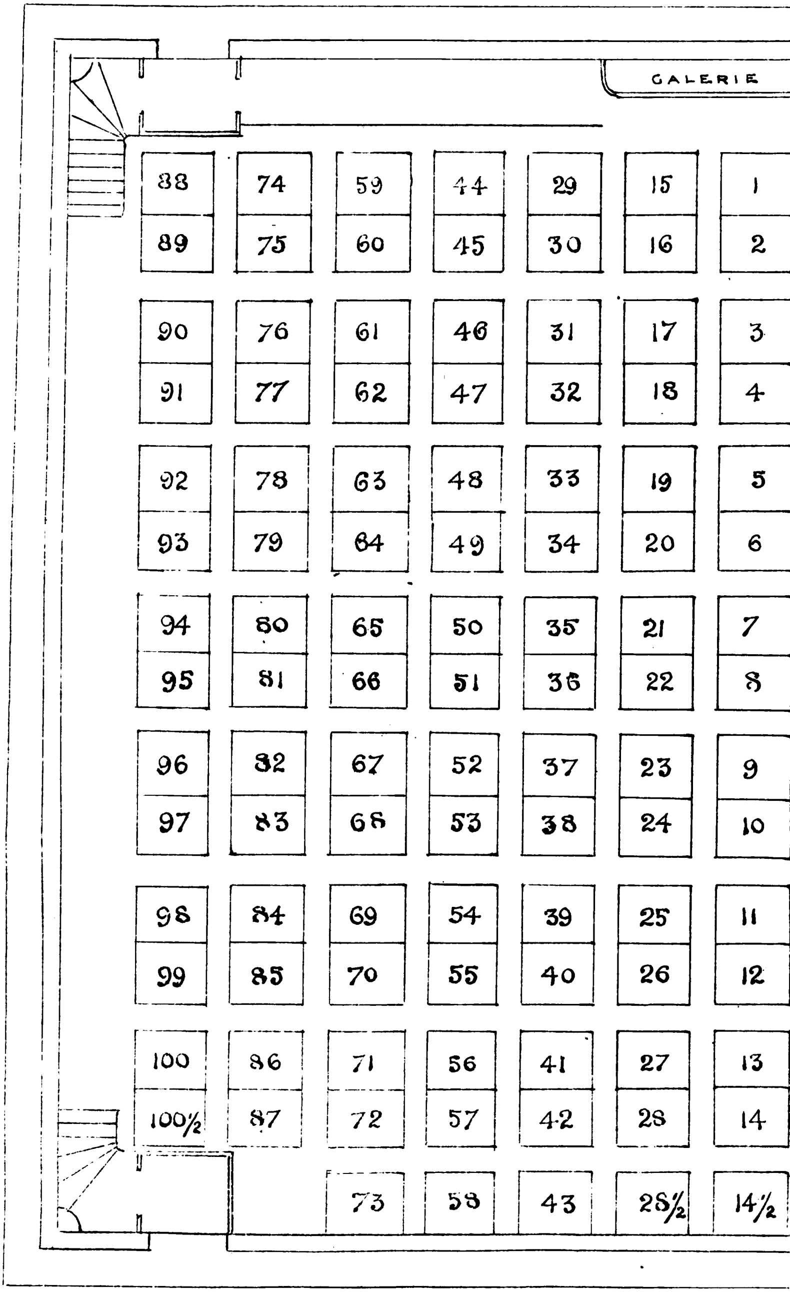
No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
122	W. McDougall.............	Trois-Rivières.
123	A. Wright	Ottawa, Comté.
124	J. M. Currier...............	Ottawa, Cité.
125	P. B. Casgrain............	L'Islet.
126	J. C. Schultz	Lisgar.
127	D. Blain	York, D. O.
128	J. Metcalfe..................	York, D. E.
128½	J. B. R. Fiset...............	Rimouski.
129	D. F. Jones.................	Leeds, D. S.
130	W. C. Little.................	Simcoe, D. S.
131	J. White.......................	Hastings, D. E.
132	W. Mckay Wright........	Pontiac.
133	J. A. Mousseau	Bagot.
134	J. A. Ouimet...............	Laval.
135	L. F. R. Masson	Terrebonne.
136	E. E. Richard	Mégantic.
137	T. Moss.......................	Toronto, D. O.
138	J. L. McDougall.........	Renfrew, D. S.
139	Æmiluis Irving...........	Hamilton.
140	J. Pickard	York, (N. B.)
141	W. H. Ray..................	Annapolis.
142	C. E. Church	Lunenburg.

No. du siége et portrait.	Noms.	District Electoraux.
143	B. Devlin	Montréal, Centre.
144	J. Costigan..................	Victoria (N. B.)
145	L'Hon. T. McGreevy....	Québec, D. O.
146	S. Platt......................	Toronto, D. E.
147	T. Farrow....................	Huron, D. N.
148	J. S. Thompson...........	Cariboo.
149	W. Wallace	Norfolk.
150	S. MacDonnell.............	Inverness.
151	J. Langlois.................	Montmorency.
152	W. Gibson..................	Dundas.
153	A. F. Macdonald..........	Cornwall.
154	J. Maclennan.	Victoria, D. N.
155	G. E. Casey	Elgin, D. O.
156	A. P Cockburn...........	Muskoka.
157	W. McDonald	Cape Breton.
158	F. MacKenzie	Montréal, D. O.
159	F. J. Roscoe...............	Victoria (C. B.)
160	E. Dewdney...............	Yale.
161	D. McMillan	Middlesex, D. E.
162	C. F. Furguson	Leeds & Grenville.
163	L. A. Boyer................	Maskinongé.
164	G. I. Barthe................	Richelieu.

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
165	A. Desjardins..............	Hochelaga.
166	W. McCraney	Halton.
167	J. L. Biggar................	Northumberland, D. E.
168	J. Bertram..................	Peterborough, D. O.
169	A. T. Wood	Hamilton.
170	R. Blackburn...............	Russell.
171	F. W. Borden...............	King's (N. E.)
172	C. Macdougall.............	Elgin, D. E.
173	E. P. Flynn	Richmond (N. E.)
174	E. Cimon..................	Chicoutimi & Saguenay.
175	H. Hurteau..................	L'Assomption.
176	A. Monteith................	Perth, D. N.
177	A. McQuade	Victoria, D. S.
178	L. McCallum	Monck,
179	G. T. Orton	Wellington, Centre.
180	F. Rouleau..................	Dorchester.
181	H. Montplaisir	Champlain.
182	J. Hall	Peterborough, D. E.
183	L'Hon. H. Aylmer, Jr...	Richmond & Wolfe, (Q.)
184	N. Pettes	Brome.
185	P. A. McIntyre...........	King's, (I. P. E.)
186	A. McIsaac	Antigonish.

No. du siége et portrait.	Noms.	Districts Electoraux.
187	J. A. Dawson..............	Pictou.
188	J. Gaudet	Nicolet.
189	A. Pinsonneault...........	Laprairie.
190	A. Bunster..................	Isle Vancouver.
191	J. Cunningham............	New Westminster.
192	W. Patterson...............	Brant, D. S.
193	G. Fleming	Brant, D. N.
194	Thomas Greenway.......	Huron, D. S.
195	L. Cushing.................	Argenteuil.
196	W. Donahue...............	Missisquoi.
197	G. Moffat	Ristigouche.
198	J. Ryan.....................	Marquette.
199	C. J. Campbell............	Victoria, (N. E.)
200	J. H. Fraser..............	London......................
200½	....	....

DIAGRAMME DE LA



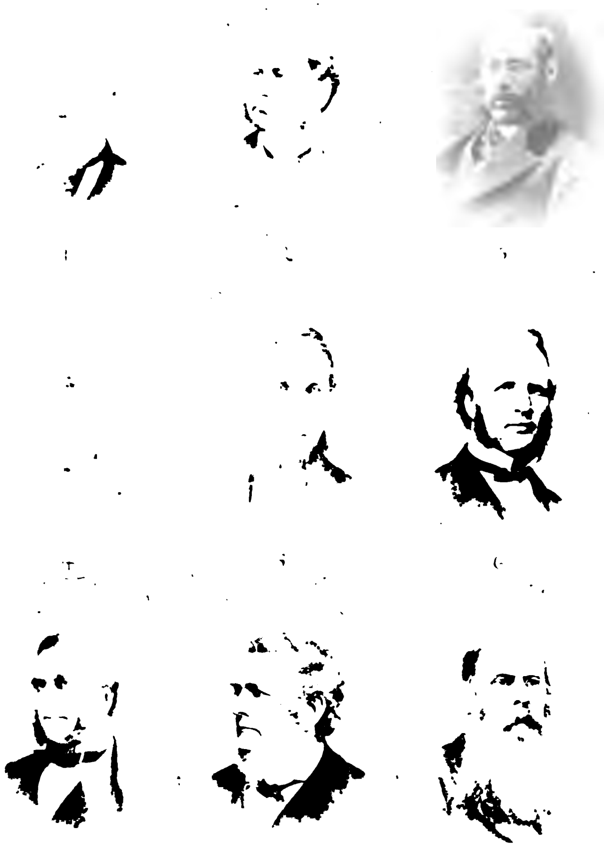
MASSE ✲ ✲ ✲ OF

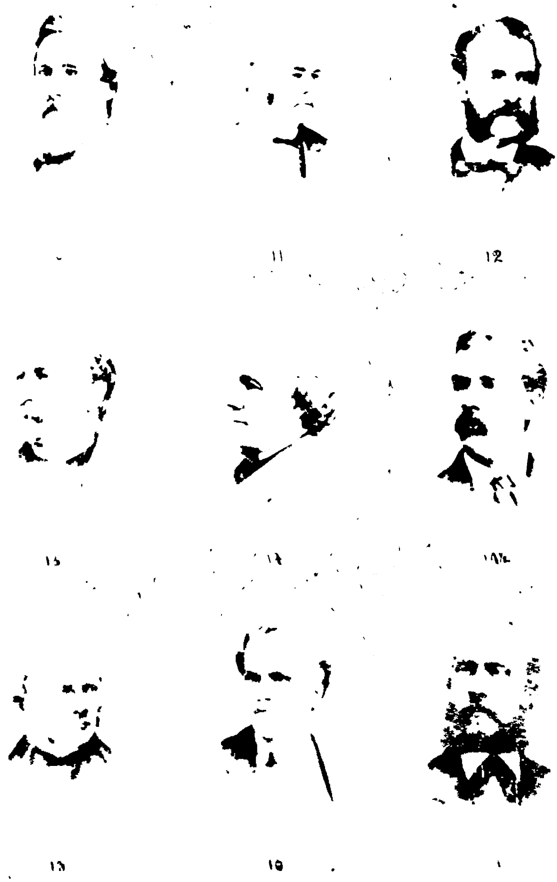


TOPLEY Photo





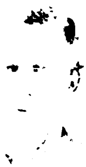


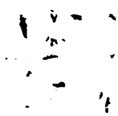

11
12



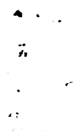






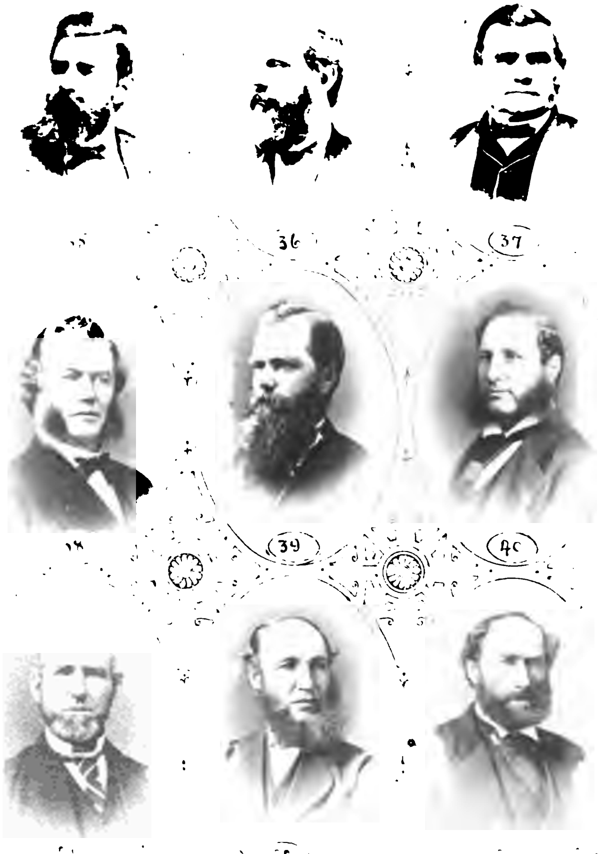


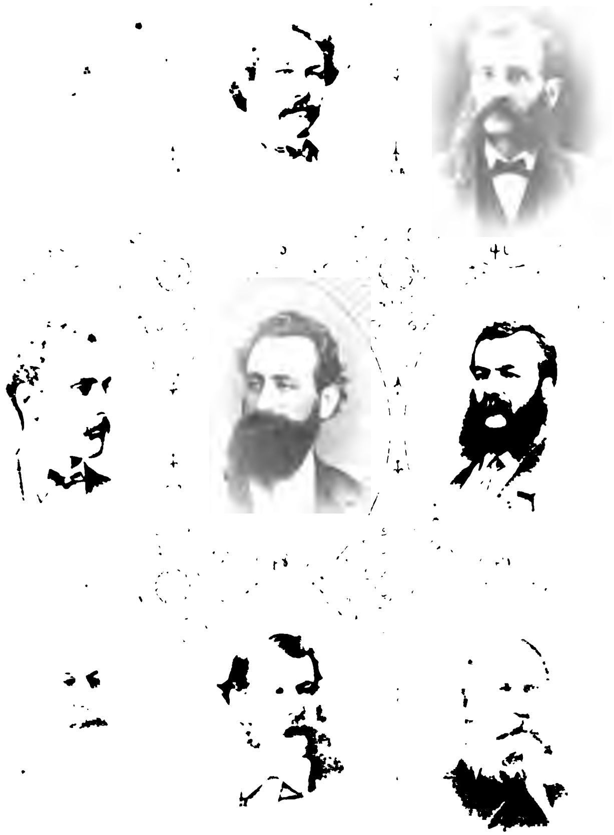


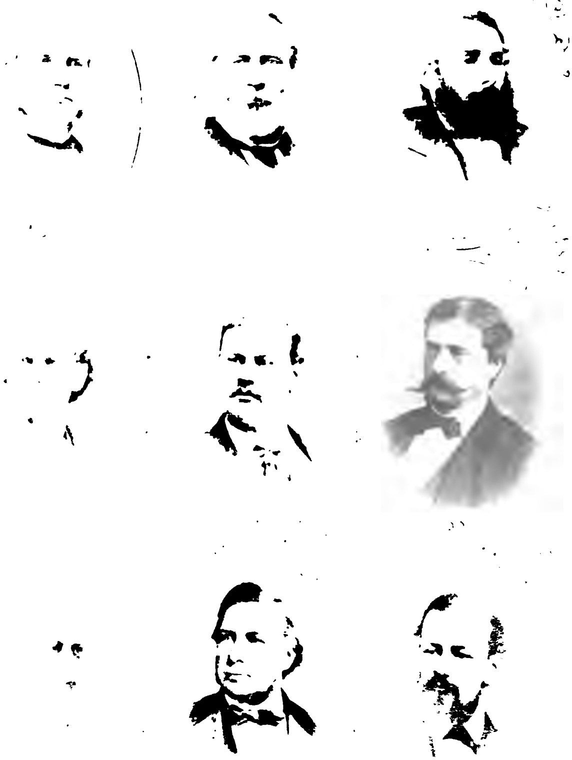


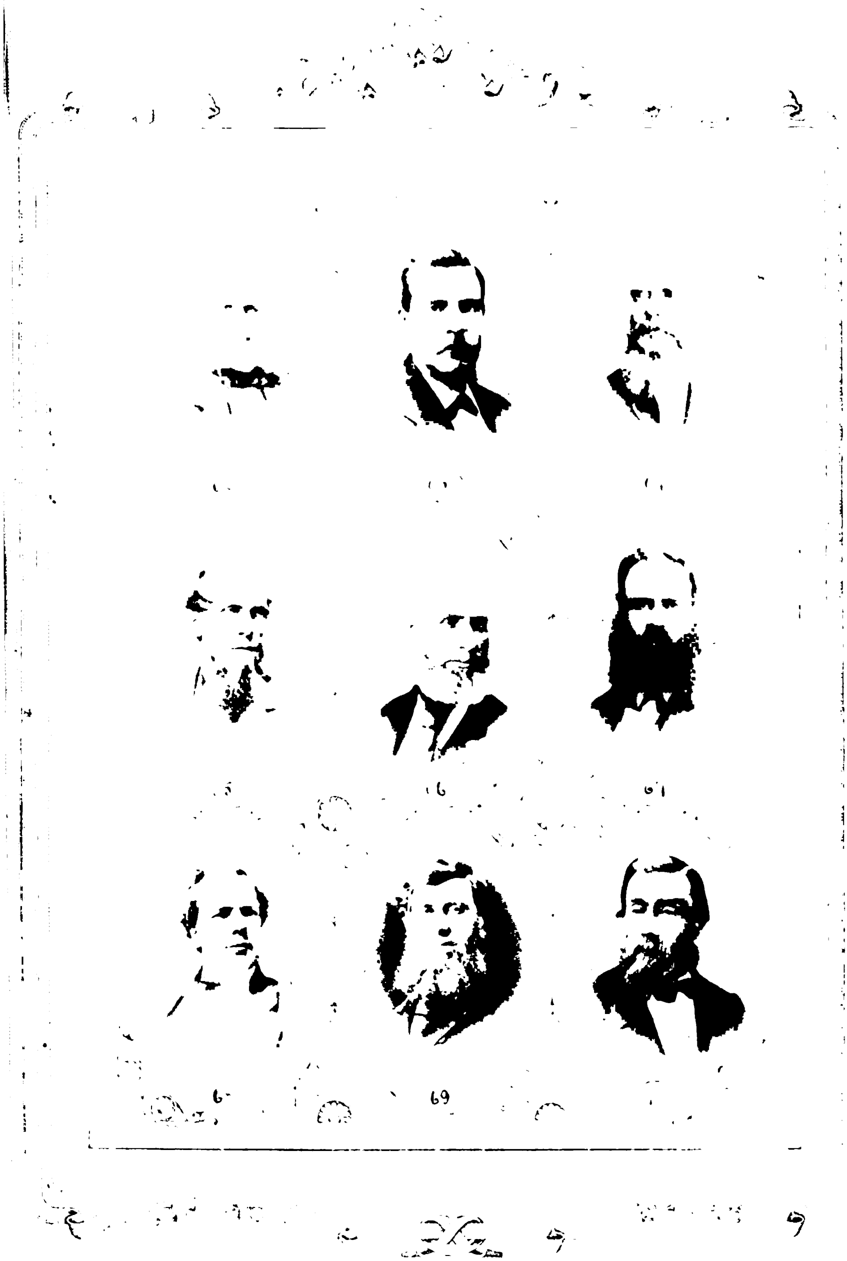




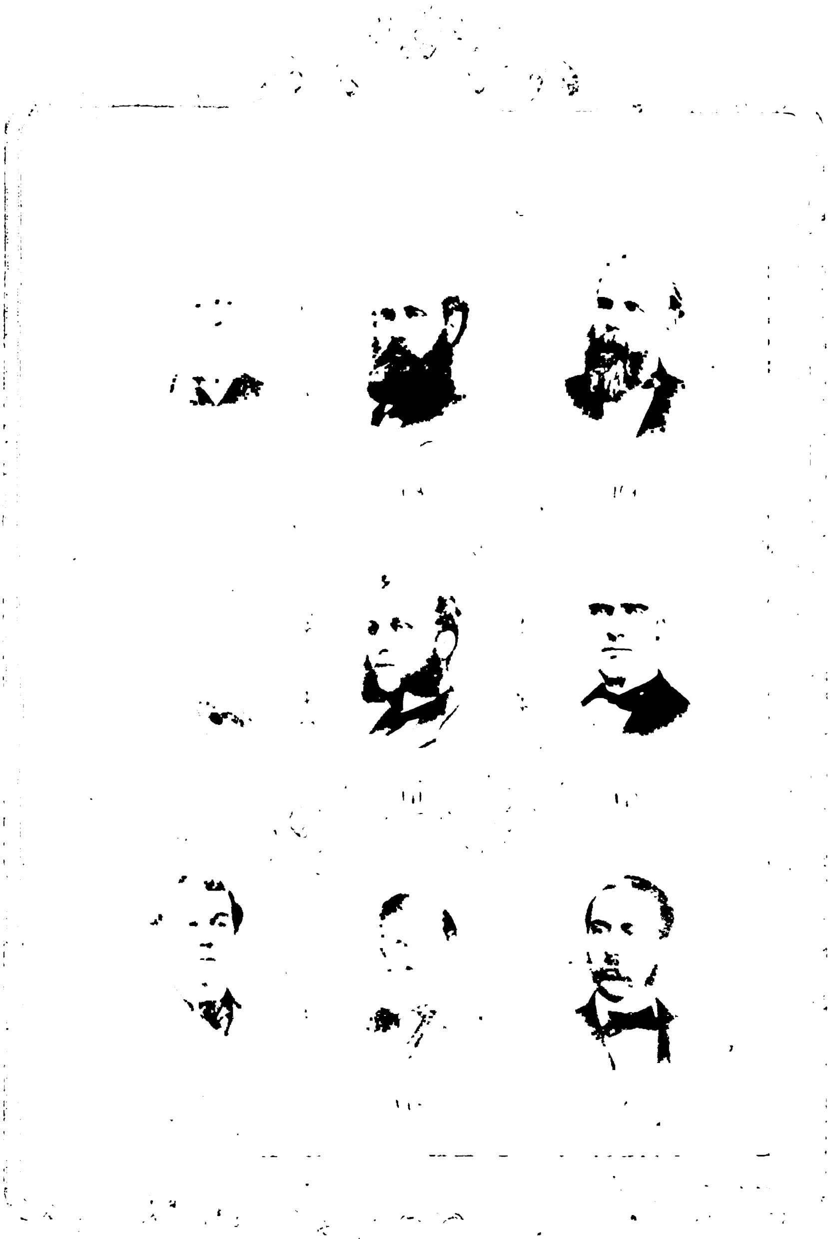

36
37
39
40



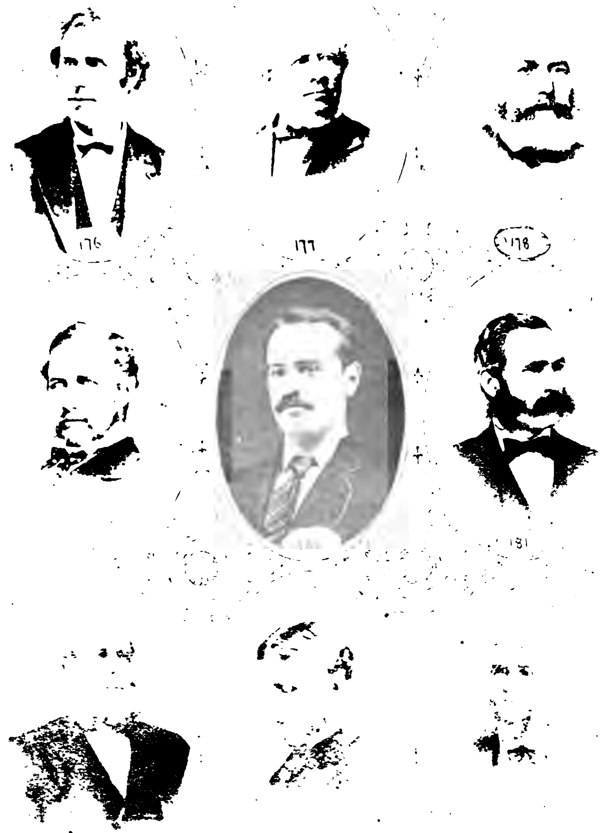


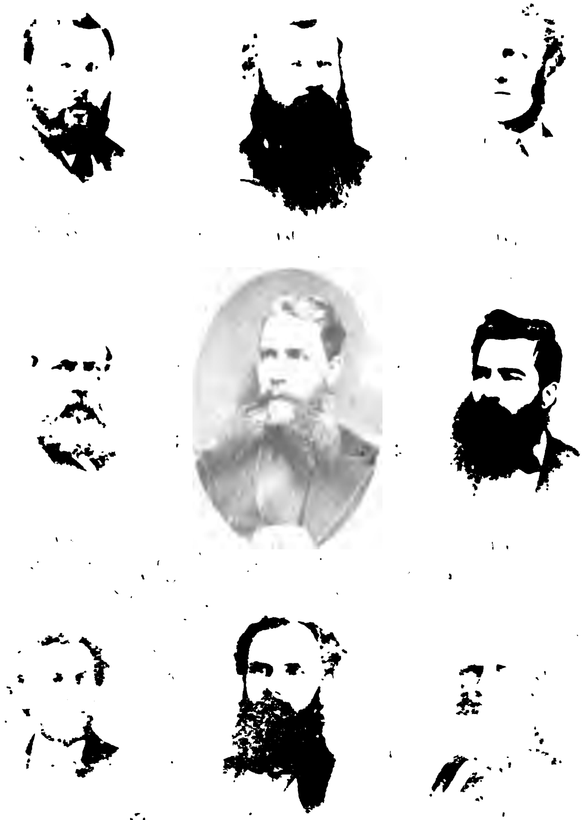


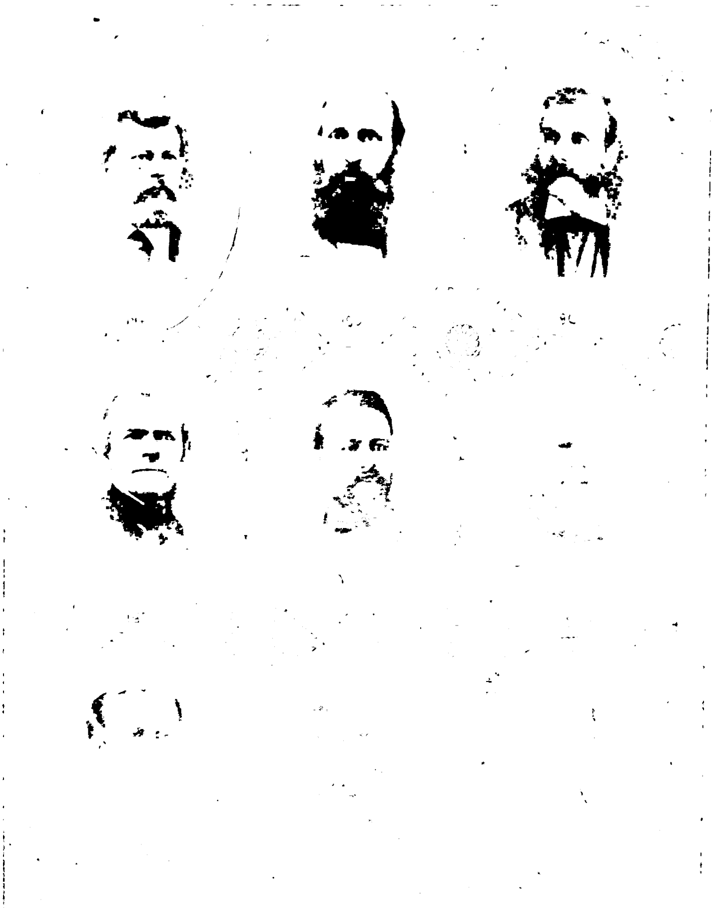

159
162






176
177
178
181





EXTRAIT DES CONSTITUTIONS

— ET DES —

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

— DE LA —

CHAMBRE DES COMMUNES.

Absence de l'Orateur ou des Membres.—Aucun membre n'a droit de s'absenter des séances de la Chambre à moins qu'un permis lui soit accordé par cette Chambre.

Si l'Orateur quitte le fauteuil pendant quarante huit heures consécutives, la chambre pourra élire un de ses membres pour le remplacer pendant son absence.

Affaires de la Chambre.—Les affaires de routine de la Chambre sont prises dans l'ordre suivant :

Présentation des pétitions
Lecture et réception des pétitions.
Présentation de rapports par les comités permanents et spéciaux.
Motions.

L'ordre dans lequel la Chambre procède, jour par jour, et la prise en considération des affaires, après celles de routine ci-dessus mentionnées, est comme suit :

Lundi.

Bills d'une nature privée.
Interpellations au ministère.
Avis de motions.
Bills et ordres d'un intérêt public.

Mardi.

Avis de motions du gouvernement.
Mesures du gouvernement.
Bills d'une nature privée.
Bills et ordres d'un intérêt public.
Interpellations au ministère.
Autres avis de motions.

Mercredi.

(*jusqu'à 6 heures p. m.*)

Interpellations au ministère.
Avis de motions.
Bills et ordres d'un intérêt public,

4

(*depuis* 7½ *heures. p. m.*)

Bills d'une nature privée, pendant la première heure.
Bills et ordres d'un intérêt public.

Jeudi

(*Jusqu'à* 6 *heures p. m.*)

Interpellations au ministère.
Avis de motions.
Bills et ordres d'un intérêt public.

(*Depuis* 7½ *heures p. m.*)

Bills et ordres d'un intérêt public.

Vendredi.

Avis de motions du gouvernement.
Mesures du gouvernement.
Bills et ordres d'un intérêt public.
Interpellations au ministère.
Autres avis de motions.

(*pendant la première heure après* 7½ *heures p. m.*)

Bills d'une nature privée·

Cependant les ordres du jour pour la troisième lecture des bills ont la priorité sur tous autres ordres pour le même jour, excepté les ordres auxquels la Chambre a antérieurement accordé la priorité. Une motion pour faire lire les ordres du jour a priorité sur toute motion devant la Chambre.

Ajournement de la Chambre.—Si, à l'heure de réunion de la Chambre, il n'y a pas quorum, l'Orateur peut prendre le fauteuil, et ajourner. Lorsque la Chambre s'ajourne le vendredi, elle reste ajournée jusqu'au lundi suivant.

Bibliothèque du Parlement.—Aucune personne excepté le Gouverneur, les Membres du Conseil Privé, les Membres et les Officiers des deux Chambres, ne peut avoir accès à la bibliothèque pendant les Sessions du Parlement, à moins d'avoir un billet d'admission de l'Orateur de l'une ou de l'autre Chambre, ou d'être introduite par un membre; mais après 7 heures p. m., aucun étranger n'est admis.

Bills Privés.—Nulle pétition pour bills privés n'est reçue par la Chambre après les trois premières semaines d'une Session, et nul bill privé n'est presenté à la Chambre, après les quatre premières semaines de la Session. Toute demande de bills privés exige la publication, pendant deux mois, dans la Gazette Officielle et dans un journal anglais et un journal français de l'endroit, d'un avis spécifiant clairement l'objet et la nature de la demande. Cette demande doit être accompagnée d'une somme de deux cents piastres destinées à couvrir les frais d'impression.

Cabinet.—Le Cabinet est composé de 13 Ministres responsables

et administrant les affaires du Canada. Toutes les Provinces y sont représentées par un nombre proportionné à leur population. Le chef aussi nommé Premier, choisit lui-même ses collègues, qui se partagent avec lui les titres de : " Ministre de la Justice ;" " Ministre de la Milice ; " " Ministre des Douanes ; " " Ministre des Finances ; " " Ministre des Travaux Publics ; " " Ministre du Revenu Intérieur ; " " Ministre de L'Intérieur " Ministre de la Marine et des Pêcheries ; " " Ministre de L'Agriculture ; " " Maître Général des Postes ; " " Secrétaire d'Etat ; " " Receveur Général " et " Président du Conseil Privé ".

Chambre des Communes.—La Chambre des Communes se compose actuellement de 206 Membres ou Députés dont :

88 pour la Province d'Ontario.
65 " " de Québec.
21 " " de la Nouvelle Ecosse.
16 " " du Nouveau Brunswick.
6 " " de la Colombie Anglaise
6 " " de l'Isle du Prince Edouard.
4 " " du Manitoba.

Cependant le nombre pourra de temps à autre être augmenté, par le Parlement du Canada, pourvu que la proportion établie par l'acte dans la représentation des Provinces, reste intacte. A sa première réunion, après une élection générale, la Chambre procède immédiatement à l'élection de l'un de ses membres comme Orateur. La durée de la Chambre est de cinq années, à moins qu'elle ne soit plutôt dissoute. La Chambre doit s'assembler, au moins une fois l'an ; pour la Dépêche des affaires, et elle demeure ainsi assemblée environ deux mois ; ce qui constitue la Session. Quand toutes les affaires sont transigées, et que les subsides pour les dépenses de l'année sont votés, la Chambre est prorogée. Outre la prorogation il y a encore deux autres manières de clore une Session ; c'est l'ajournement : qui doit toujours être à une date fixée, et la dissolution : qui a lieu quand le Gouverneur juge à propos, dans l'intérêt public, de renouveler la composition de la Chambre, par un appel aux électeurs. L'heure des réunions de la Chambre est 3 heures p. m. et 7½ heures p. m., et les séances sont publiques. Cependant, pour y être admis, il faut être muni d'une carte signé par le Sergent d'Armes.

Débats.—Nul membre ne peut parler deux fois sur la même question à moins que ce ne soit pour donner une explication. Quand un membre parle nul autre ne doit l'interrompre, si ce n'est pour le rappeler à l'ordre. Lorsque l'appel des membres est fait préalablement à une division, les débats doivent cesser. Les personnes qui assistent aux débats doivent se tenir la tête découverte et silencieuses ; car si elles troublent l'ordre elles sont sujettes à être placées sous la garde du Sergent d'Armes.

4*

Greffier de la Chambre.—Le Greffier de la Chambre, nommé par la Couronne, à une des charges les plus importantes à remplir. Il est responsable de la garde de tous les papiers et archives de la Chambre, et a le contrôle de tous les officiers et employés des bureaux. Il place sur la table de l'Orateur, chaque matin avant la réunion de la Chambre, l'ordre des délibérations du jour. Il doit garder un Régistre des minutes tenant compte des votes, résolutions, adresses, ordres, etc. ; et voir à ce qu'ils soient imprimés et distribués aux membres. Il est tenu de lire tout haut tout document dont la Chambre désire avoir lecture. Il a deux Assistants, dont le devoir est de l'aider dans ses fonctions.

Interpellations.–Il peut être fait des interpellations aux Ministres de la Couronne touchant toute affaire publique, et à d'autres Membres, touchant tout bill, motion ou autre matière publique se rattachant aux affaires de la Chambre, dans laquelle tels Membres peuvent être intéressés ; mais deux jours d'avis doivent être donnés à l'effet d'obtenir la permission de faire telles interpellations.

Journal.—Un journal dont copie est envoyée chaque jour au Gouverneur Général, est tenu par le Greffier. Dans ce journal, sont entrés : les noms des Membres présents lors d'un ajournement faute de quorum, les raisons offertes par l'Orateur lorsqu'il donne sa voix prépondérante, et le nombre des " oui " et des " non " lors d'une division, pourvu que demande en soit faite par cinq Membres.

Mandat.—On appelle mandat, l'autorité donné par le peuple à une personne pour réprésenter une division électorale dans la Chambre des Communes ; cette autorité est conférée par l'élection populaire, au scrutin secret.

Masse.–La Masse est le signe ou l'emblême de l'autorité législative qui repose dans la Chambre. Elle est sous la garde du Sergent-d'Armes qui la place sur la table à l'ouverture de chaque séance. Elle y reste déposée tout le temps que la Chambre siège comme corps, et elle est enlevée à chaque fois que la Chambre siège en comité, ainsi qu'à la fin de chaque séance.

Membres.—Les Membres de la Chambre des Communes sont les réprésentants respectifs des Divisions Electorales des diverses Provinces de la Puissance. Ils sont élus pour cinq ans, au scrutin secret, par le peuple.

Ministère.—Voir Cabinet.

Orateur.—L'Orateur est choisi parmi les Membres a l'ouverture de la première Session de chaque Parlement et préside à toutes les séances de chaque Session pendant toute la durée du dit Parlement. Il maintient l'ordre, donne sa décision sur les questions d'ordre, et n'a droit de vote que dans le cas d'égalité de voix.

Privilèges.—Chaque fois qu'il s'élève une question de privilège, elle est immédiatement prise en considération.

Quorum.—Le Quorum de la Chambre est de vingts Membres. Lorsqu'il n'y a pas quorum, l'Orateur peut prendre le fauteuil et ajourner ; alors le nombre des Membres présents est enrégistré dans le journal.

Réunion de la Chambre.—Voir Chambre des Communes.

Sergent-d'Armes.—Cet Officier est nommé par la Couronne. Il est responsable de la garde de la Masse, ainsi que de la conduite des messagers, concierges et autres serviteurs subalternes de la Chambre. C'est lui qui signe les cartes d'admission aux Débats de la Chambre.

Session.—La Session est le terme pendant lequel le Parlement se réunit chaque année. Toute Session peut être ajournée à une date définie sans toutefois être prorogée, mais généralement elle est prorogée a sa clôture pour neuf à dix mois et jamais au delà de douze mois.

PLACES D'INTÉRÊTS DANS OTTAWA ET SES ENVIRONS.

La Chambre des Communes et le Sénat.

Bâtisse centrale du Parlement. Dans le même bloc se trouvent les portraits des Orateurs anciens et nouveaux depuis 1794 dans l'ordre suivant :—

Sénat,

allée de droite, gauche en entrant.

1 Honble. Sir William Campbell.
2 " Robert Sympson Jameson.
3 " Jonas Jones.
4 " Jacques Baby.

allée de gauche, droite en entrant.

1 Honble. P. J. O. Chauveau.
2 Honble. Sir John Beverley Robinson. Bart.
3 " Allan N. McNab. Bart.
4 Honble. Joseph Edouard Cauchon.
5 Honble. René Edouard Caron.
6 Honble. James Morris.
7 Honble. Edouard Bowen.
8 Honble. John Elmsley.

allée de gauche, gauche en entrant.

1 Sir Edmund Head Bt. Ancien Gouvr. du Canada.
2 Honble. Ulric Joseph Tessier.
3 Honble. Sir Etienne Paschal Taché.

4 Honble. John Ross.
5 Honble. Sir N. F. Belleau.
6 Honble. Alexander Campbell.
7 Honble. Peter McGill.
8 Honble. Jonathan Sewell.
9 Honble. William Dummer Powell.

Chambre des Communes, Vestibule, de gauche à droite.

1 J. A. Panet, 1792-1815.
2 D. W. Smith. 1797.1804.
3 Alex. Macdonell, 1805-1809.
4 J. R. Vallières de St. Réal, 1823.
5 J. Wilson, 1825-29.
6 L. J. Papineau, 1815-37.
7 Archbd. McLean, 1831-35-36-37.

Allée de droite, gauche en entrant.

1 C. de Lotbinière, 1794.
2 A. Cuvillier, 1841-44.
3 Sir Henry Smith, 1858-61.

Allée de droite, droite en entrant.

1 M. L. Bidwell 1829-31-35-36.
2 H. Ruttan, 1837.
3 Sir A. N. McNab Bart., 1837-40-44-48.
4 A. N. Morin, 1848-52.
5 L. P. Sherwood, 1821-25.
6 J. L. Macdonald, 1842-54.
7 L. T. Sicotte, 1854-57.
8 J. F. Turcotte, 1862-63.
9 Jas. Cockburn, 1867-74.

La Bibliothèque du Parlement,

Où sont renfermés 77.000 volumes, est située, temporairement, dans les appartements destinés à la Galerie des Peintures, en attendant qu'elle soit transportée dans la rotonde en voie de construction en arrière du bloc central.

Le Bureau des Patentes,

A l'étage supérieur de l'aile centrale de la Bâtisse de l'Ouest. C'est là que sont contenus plus de 10.000 modèles en miniature de toutes les inventions brèvetées au Canada depuis 1824.

La Promenade des Amoureux,

Espèce de chemin caché, dans le flanc du rocher sur lequel sont érigées les bâtisses du Parlement. Ce chemin qui a plus d'un quart de mille de longueur est large et bien entretenu. De distance en distance sont placés des siéges pour les personnes qui veulent aller dans cette solitude se reposer des fatigues de la journée, ou bien contem-

pler la belle rivière Ottawa qui, à ses pieds, se déroule dans toute sa splendeur.

Les Ecluses,

Au nombre de 8 se trouvent à l'entrée du Canal Rideau. Elles ont 134 pieds de long et 33 pieds de hauteur chacune. Elles ont été construites de 1826 à 1832, par le Colonel By, qui a laissé son nom à la ville d'Ottawa autrefois nommée Bytown, et elles ont couté £803.774.5.5 Sterling. Elles servent à relier la rivière Ottawa au Canal Rideau qui se continue jusqu'à Kingston, sur le lac Ontario.

L'Aqueduc,

Construit en 1874 et dont les pouvoir hydrauliques sont situés à un mille au plus des Bâtisses du Parlement, à l'extremité de la rue Wellington.

Les Glissoires,

Construites en 1832 par Mr Geo. Buchanan, dans le but d'éviter la Chûte Chaudière, et de faciliter par là-même le passage du bois qui descend vers le marché de Montreal et de Québec. Leur longueur est de 874 pieds et leur largeur de 26 pieds; leur inclinaison est rendu moins sensible par des arrêts placés de distance en distance et variant depuis 66 à 380 pieds. En été les amateurs de sensations prennent plaisir à s'embarquer sur les *cageux* qui descendent ces Glissoires. Ce petit voyage ne manque pas d'agrément, mais il faut y mettre de la prudence. car il peut être périlleux quelquefois.

La Chûte Chaudière,

Ainsi nommée par les premiers voyageurs, parceque son bassin réprésente une immense chaudière. Elle est située à l'extremité ouest de la ville à environ deux milles des Bâtisses du Parlement, au terminus de la ligne des chars urbains. La hauteur n'est que de 60 pieds mais son immense volume d'eau égale presque celui des Chûtes Niagara, et s'engouffre comme dans un vaste entonnoir, puisque la largeur de la rivière Ottawa immédiatement audessus est de près de 500 verges, tandis qu'audessous elle n'est que d'environ 50 verges.

Le Pont suspendu Union.

Construit immédiatement audessous de la Chûte Chaudière en 1843-44. Une particularité assez intéressante, c'est qu'une personne, placée sur le milieu de ce pont, se trouve à avoir un pied dans la Province d'Ontario et l'autre dans la Province de Québec, car la rivière Ottawa sépare ces deux Provinces.

Les Manufactures de E. B. Eddy,

Situées à l'entrée de Hull P.Q. et comprenant les manufactures d'allumettes, de tonnellerie, de planches à laver, de ciment, de portes, fenêtres, jalousies; Moulins à scie etc. etc. La plus intéressante de ces manufactures, est celle d'allumettes, qui, à elle seule, emploie environ 400 ouvriers et ouvrières. Ces manufactures, les plus con-

sidérables du genre au Canada, emploient près de 2000 ouvriers. hommes femmes et enfants.

Bureau Central du Télégraphe d'Alarme,

Erigé en 1874, et situé au Conseil de Ville, Rue Elgin. Ce Télégraphe sert, comme dans les autres villes, à transmettre, par l'électricité, aux divers points de la ville, l'alarme dans les cas d'incendie ; tout en désignant le lieu du sinistre.

Les Chûtes Rideau,

Situées près du terminus est de la ligne des chars urbains, et formées par la Rivière Rideau, qui se jette dans l'Ottawa à une hauteur de 50 pieds, après avoir divisé ses eaux en deux parties tombant chacune comme un voile d'eau, dont la transparence, jointe aux plis que font les dentelures du roc, donne l'idée d'un immense rideau. (Il faut voir ces chûtes en printemps, car dans les autres saisons les eaux ne sont pas assez hautes pour en rendre l'aspect intéressant.) En été on peut facilement aller au dessous. Plusieurs personnes y vont prendre des bains d'orage au prix de 10 centins.

Mines de Fer, de Hull,

Ces mines, la propriété de Mr. A. H. Baldwin, sont situées à deux milles de la Rivière Gatineau. Les facilités pour travailler ces mines et en sortir le produit, sont excellentes ; l'extraction du minérai ne s'opére pas à la manière ordinaire, c'est à dire, en creusant, mais le minerai se trouve sur le côté de la mine ; par ce moyen toutes les dépenses du creusement se trouvent évitées. Le minerai est ensuite transporté sur des wagons ou traineaux, à un quai sur la Gatineau, d'oû il est expedié par barges aux marchés de Cleveland.

Sources Minérales de Borthwick,

Ces sources, au nombre de trois, sont situées à 6 milles à l'est de la ville, sur le chemin macadamisé de Russell. Pendant la belle saison les invalides peuvent trouver là, tout le confort désirable.

Sources Minérales Caledonia.

Ces sources renommées, ne sont qu'a 50 milles de la Capitale, avec les meilleurs moyens de communication. Les visiteurs, en prenant passage à bord des vapeurs " Peerless " ou " Queen Victoria " qui partent tous les jours d'Ottawa, débarqueront à l'Orignal ; d'où ils seront conduits aux Sources, à 7 milles de là, par des omnibus, qui au 1er Juillet 1875, seront remplacés par un chemin de fer. Arrivés là, les étrangers pourront jouir de tout le confort désirable, dans l'hôtel spacieux, (pouvant recevoir 300 personnes,) dernièrement construit par Mr. J. A. Gouin, propriétaire de la " Maison Russell " à Ottawa.

La Grotte de Wakefield.

Immense caverne creusée par la nature dans une montagne, à 20 milles d'Ottawa, dans le Township de Wakefield. Mr. Pélissier

sur le terrain duquel se trouve située cette grotte, déclare lui-même n'en avoir jamais connu la profondeur. L'intérieur est divisé en appartements de formes plus ou moins régulières et dont le plancher n'est pas toujours du même niveau. Comme merveille, cette grotte vaut bien la peine d'être visitée, d'autant plus que le chemin est assez bien entretenu jusqu'à cet endroit.

La meilleure route à suivre, est celle qui longe la rivière Gatineau à la droite en montant.

Les amateurs de pêche à la truite trouveront à 5 milles plus loin, de magnifiques lacs ou abonde ce poisson.

EGLISES.

Cathédrale Notre Dame (Catholique Romaine).—Rue Sussex, côté est. Mgr. J. T. Duhamel. Dimanches et Fêtes, messes à 6, 8 et 10 Ecole du Dimanche, 3 p. m.

Eglise Baptiste.—Rue Queen, côté sud, près de la rue Elgin. Rév. A A. Cameron, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.; a. m. Vêpres à 3 p. m. Jours de Semaine, messes à 6 et 8 a. m.

Eglise Catholique Apostolique.—Rue Albert, côté sud. Rev. E. J. W. Roberts, ministre. Héures de Service, 10 a. m. et 5 p. m.; Jours de Semaine, 6 a. m. et 5 p. m. Eucharistie chaque quatrième Mardi à 10 a. m.

Eglise Congrégationnelle.—Coin des rues Albert et Elgin. Rev. J. G. Sanderson, pasteur. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.; Ecole du Sabbat, 10 a. m. et 3 p. m.; Classe de la Bible, Lundi, 8 p. m.; Lecture et Réunion de Prières, Mercredi, 8 p. m.

Eglise du Christ (Anglicane.)—Rue Sparks, côté sud. Rev. J. S. Lauder, Archidiacre d'Ottawa, M. A. recteur. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m. (Sièges gratis le soir.)

Eglise Episcopale Réformée, (Service de l'Eglise Anglicane.)—Coin des rues Elgin & Gloucester. Rev. Johnston McCormac, recteur. Heures de Service 11 a. m. & 8 p. m.

Eglise Méthodiste du Canada.—Rue Besserer, côté nord, coin de la rue King. Rev. Wm. Hall, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m. Mercredi à 7 p. m.

Eglise Méthodiste du Canada.—Rue Metcalfe. Rev. Wm. Hunter, ministre. Heures de Service, 11 a. m. et 7 p. m.; Mercredi, Lecture à 8 p. m.

Eglise Méthodiste du Canada.—Chemin Richmond. Rev. Dr. Mark, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.

5

Eglise Méthodiste Episcopale.—Rue Bridge, côté ouest. Rev. Jos. Young, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 6½ p. m.

Eglise Méthodiste Episcopale.—Rue Dalhousie, côté est. Rev. R. M. Pope, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 6½ p. m.

Eglise Presbytérienne du Canada.—Rue Bank, côté ouest. Rev. Wm. Moore, ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.; Mercredi à 7½ p. m.

Eglise Presbytérienne du Canada—Rue Daly, côté sud. Rev. Wm. Armstrong, ministre. Heures de service, 12 a. m. et 7 p. m.; Mercredi à 7½ p. m.

Eglise Presbytérienne du Canada, (Eglise Knox.)—Carré de L'Hôtel de Ville. Rev.——— ministre. Heures de service, 11 a. m. et 7 p. m.; Mercredi à 7½ p. m.

Eglise de St. Alban le Martyr (Eglise Anglicane).—Sièges gratis. Rue Daly, côté nord. Rev. T. B. Jones, M. A. L. L. D., recteur. Heures de service, 8 et 11 a. m. et 7 p. m.; Ecole du Dimanche, 3 p. m.; La Sainte Communion tous les Dimanches et Fêtes de l'Eglise; Service journalier à 9 a. m. et 5 p. m.

Eglises St. André (Eglise d'Ecosse).—Rue Wellington, côté sud. Rev. D. M. Gordon, B. D., ministre. Heures de Service, 11 a. m. et 6½ p. m.

Eglise Ste. Anne (Catholique Romaine).—Rue Ottawa, côté sud. Revd. J. B. Alleau, O. M. I., curé. Dimanches et Fêtes, Messes à 7 et 10 a. m.; Vêpres à 3 p. m. Semaine, Messe à 7½ a. m.

Eglise St. Jean-Baptiste.—Rue Queen, Flat LeBreton. Revd. E. H. Porcile, curé. Heures de Service, Dimanches et Fêtes, Messes à 8 et 10 a. m. Vêpres à 3 p. m. Semaine, Messe à 7 a. m.

Eglise St. Jean l'Evangeliste (Anglicane).—Rue Sussex, côté ouest. Le Très Rév. J. Travers Lewis, D. D. L. L. D., Evêque du Diocèse d'Ontario, Recteur. Heures de Service 11 a. m. et 7 p. m.

Eglise St. Joseph (Catholique Romaine).—Rue Wilbrod. Rev. A. Pallier, O. M. I., curé. Heures de Service, Dimanches et Fêtes Messes à 6, 8 et 10 a. m. Vêpres 7 p. m. Semaine, Messes à 6¼ et 8 a. m.

Eglise St. Patrice (Catholique Romaine).—Coin des rues Hugh et Gloucester. Revd. John Collins, O. M. I., curé. Heures de Service, Dimanches et Fêtes, Messes à 8 et 10 a. m.; Vêpres à 7 p. m. Semaine, Messe à 8 a. m.

BANQUES.

Banque Canadienne de Commerce.—J. H. Plummer, Gérant. Bureau, Rue Wellington, vis-à-vis la Bâtisse de l'Ouest du Parlement.

Banque de L'Amerique Britannique du Nord.—J. Robertson, Gérant. Bureau, Rue Wellington, près de la Rue Hugh.

Banque de Montreal.—A Drummond, Gérant. Bureau, Rue Wellington, coin de la rue O'Connor.

Banque du Canada des Marchands.—T. Kirby, Gérant. Bureau, Rue Sparks, coin de la Rue Metcalfe.

Banque d'Ontario.—J. H. Woodman, Gérant. Bureau, Rue Sparks, coin de la Rue Metcalfe.

Banque d'Ottawa.—P. Robertson, Gérant. Bureau, Rue Wellington, coin de la Rue O'Connor.

Banque de Québec.—H. V. Noël, Gérant. Bureau, Rue Wellington.

Banque Union du Bas Canada.—D. S. Eastwood, Gérant. Bureau, Rue Ridean, coin de la Petite Rue Sussex.

La Banque Nationale.—S. Benoit, Gérant. Bureau, Rue Wellington, vis-à-vis la Bâtisse Centrale du Parlemenl, Bureau temporaire, Rue Metcalfe.

LIGNES D'OMNIBUS.

Ligne de la Malle, Ottawa à Aylmer.—Propriétaire M. Holt, part du " Union House " rue Elgin, tous les jours, dimanches exceptés.

Ligne d'Ottawa à Aylmer.—Propriétaire Moses Holt, part du " Dominion House, " rue Sussex, tous les jours, dimanches exceptés.

Ligne d'Ottawa à Aylmer.—Propriétaire R. H. Klock, part de chez R. Graham, rue Sussex, tous les jours, dimanches exceptés.

Ligne d'Ottawa à Carillon.—Part de " Chicago House, " rue Clarence, à 6.30h. p. m., les samedis exceptés.

Ligne de la malle de la Gatineau de Hastey.—Part de " l'Hotel Albion " rue Nicholas, tous les jours, dimanches exceptés, pour Ironside, Chelsea, Kirk's Ferry, Wakefield Nord, Aylwin, etc., à la Rivière Desert.

Ligne d'Ottawa Richmond.—part du "British Lion Hotel," rue Sparks, tous les jours.

Ligne d'Ottawa au pont Billing.—part du "British Lion Hotel," rue Sparks quatre fois par jour.

Ligne d'Ottawa et Rockville laisse le pont Dufferin tous les jours.

Ligne d'Ottawa à Birchton, part du bureau de poste tous les jours.

5*

THEATRES.

Institut Canadien Français.—Rue Sussex, en face de la Cathédrale. Soirées Dramatiques, Littéraires et Musicales, tous les mercredis durant l'hiver. Admission 10 cts.

Institut St. Patrice.—Rue Sussex, en face de la Cathédrale. Soirées tous les jeudis durant l'hiver. Admission, 10 cts.

Salle Gowan.—Rue Sparks, entre les rues Metcalfe et O'Connor.

Salle d'Opéra de Gowan.—Rue Albert, entre les rues Metcalfe et O'Connor.

Salle Rink Music Hall.—Rue Slater, près du Bassin du Canal.

TARIF DE CHARGES.

— POUR —

Voitures Licenciées pour le transport des Passagers, à Louer dans la Cité d'Ottawa.

XIII. Que les taux suivants sont par le présent établis comme les taux et charges justes et légaux pour le transport des Passagers dans la Cité d'Ottawa, entre CINQ heures de l'avant-midi, et ONZE heures de l'après-midi,—et *à toute autre heure les* TAUX DOUBLES seront justes et légaux et pourront être exigés ou il n'y à pas eu d'arrangement de faits entre les deux parties pour une moindre somme.

Voiture à deux Chevaux—

1. Pour le transport ou Voiturage d'aucun nombre de Passagers n'excédant pas QUATRE, dans un Carosse, Sleigh, ou autre voiture tirée par *deux* chevaux, louée à l'heure, ou lorsque le temps employé est ou excède une heure.—

Pour la première heure.......................................$1.00
Et pour chaque quart d'heure subséquent............... 0.15
Et pour chaque passager additionnel pour la première heure... 0.20
Et pour chaque quart d'heure subséquent............... 0.05

Voiture à un Cheval—

2. Pour le transport ou Voiturage d'aucun nombre de Passagers n'excédant pas TROIS dans un Carosse, Sleigh, ou autre voiture tiré par un cheval, louée à l'heure ou lorsque le temps employé est ou excède une heure.—

Pour la première heure.......................................$0.75
Et pour chaque quart d'heure subséquent............... 0.10

Et pour chaque passager additionnel pour la première heure... 0.20
Et pour chaque quart d'heure subséquent... 0.05

3. Pour le transport D'UN passager d'aucun Poste de Charretiers ou d'une partie de la cité à un ou plusieurs endroits consécutivement, dans la dite cité, pourvu que le temps employé à transporter et attendre tel Passager.—

N'excéde pas quinze minutes... $0.25
Et pour chaque passager additionnel... 0.10
Si le temps employé excède 15 minutes mais non 30 minutes... 0.40
Et pour chaque passager additionnel... 0.15
Et pour chaque dix minutes subséquentes après les premières 30 minutes... 0.10
Et pour chaque passager additionnel... 0.05

Mais si le temps continu, lorsque telle voiture sera dans l'emploi de la même ou des mêmes personnes, est ou excède une heure, alors les taux à l'heure ci-dessus mentionnés seront les seuls justes et légaux, et aucuns autres taux plus élevés seront légaux.

4. Qu'il sera permis à chaque passager d'avoir avec lui une Valise et autre Bagage d'une dimension raisonnable, sans aucune charge, et il sera du devoir de la personne en charge de telle voiture de charger et décharger tel Bagage, sans aucune charge.

5. Qu'il ne sera pas chargé comme passagers additionnels pour les enfants audessous de cinq ans, et il ne sera pas chargé plus de la moitié des taux ordinaires pour les enfants de plus de cinq ans et moins de douze ans.

Charettes, Haquets, Traineaux où autres Voitures licenciées pour le Voiturage d'Effets dans la Cité d'Ottawa.

XIV. Que l'échelle de charges suivantes est dûment établie, pour le Chargement, Déchargement et Charroyage d'Effets, Marchandise, Bois à la Corde, et tout autre Chargement, par les Charretiers Licenciés dans la Cité d'Ottawa.—

1. De toute les partie de la Haute-Ville à l'ouest de la rue Bank à aucune partie de la Basse-Ville à l'est de la rue Nelson ou au nord de la rue Cathcart, et *vice versa*... $0.40

A aucune autre partie de la Basse-Ville et *vice versa*... 0.25

2. D'aucune partie de la Basse-Ville à l'est de la rue Nelson ou au nord de la rue Cathcart, à aucune partie de la Haute-Ville à l'est de la rue Bank... 0.25
3. D'aucune autre partie de la cité, à une autre, excepté celle ci-dessus... 0.20
4. Que le Chargement auquel il est fait allusion dans la Section précédente des Règlements, consistera de Douze cents livres, ou six quarts de Fleur, ou quatre quarts de Lard, ou une demi corde de Bois.

COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE DE LA PUISSANCE.

J. C. Small, *Secrétaire.* L. D. Purkis, *Gérant Général.* Hon. John McMurrich, *Président.*

Bureau à Ottawa.

Bureau Principal, Rue Sparks, Haute-Ville.

Branches, Rue York.
" Hôtel Russell.
" E. McGillivray, Rue Wellington.
" Bâtisses du Parlement.

COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE DE MONTRÉAL.

Incorporée en 1847.

James Dakers, *Secrétaire.* Sir Hugh Allan, *Président.*

Bureau Principal, Bâtisses du Télégraphe, Rue Metcalf.

Branches, Bâtisses du Parlement.
" Hôtel Russell.
" " Albion.
" Battle & Frère, rue Rideau.
" Hamilton & Frères, rue Sussex.
" Quai de la Reine.
" Dépôt d'en Bas du Chemin de Fer St. L. & O. d'en Haut
" Dépôt du Chemin de Fer Canada Central. Rue Bridge, Chaudières.

CHEMINS DE FER DU CANADA CENTRAL, ET DE BROCKVILLE ET OTTAWA.

Deux trains Express tous les jours.

Départ.

Brockville,	9.30 a. m.,	4.15 p. m.
Ottawa,	10.40 a. m.,	5.00 p. m.
Renfrew,	9.30 a. m.,	4.10 p. m.

Arrivée.

Ottawa,	1.20 p. m.,	7.40 p. m.
Renfrew,	2.15 p. m.,	8.50 p. m.
Brockville,	2.10 p. m.,	8.40 p. m.

☞ 10.40 a. m. Le train partant d'Ottawa se rencontre avec le train express du Grand Tronc pour l'Ouest à 2.10 p. m.

☞ 4.15 p. m. Le train de Brockville se rencontre avec le train express du Grand Tronc de l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.40 p. m.

☞ Connections faites à Sand Point avec les bateaux, et à Renfrew avec les omnibus allant à, et venant de Pembrooke.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT & OTTAWA.

Le et après LUNDI, le 7 DEC., 1874, les Trains parcourront cette ligne comme suit :—

Allant au Nord.

No.	Laissera Prescott à.	Se reliant avec.	Arrivera à. Ottawa.
Express. 1	1.25 P. M.	Le train de l'Est de la malle du Grand Tronc............	4.00 P. M.
Malle. †3	5.00 A. M.	L'Express du Grand Tronc l'Est et l'Ouest	7.35 A. M.
Malle. 5	4.45 P. M.	Le train de l'Ouest de la Malle du Grand Tronc....	7.10 P. M.

† Tous les jours.

Allant au Sud.

No.	Laissera. Ottawa à.	Se reliant avec.	Arrivera à Prescott
Express. *2	10.45 A. M.	Les chemins de fer du Grand Tronc allant à l'Ouest et le Vermont Central et Rome et Watertown	1.05 P. M.
Express. 4	2.00 P. M.	L'Express du G. T. pour l'Est	4.25 P. M.
Express. 8	10.45 P. M.	Le Grand Tronc de l'Est à l'Ouest et le chemin de fer Rome & Watertown.........	1.30 A. M.

*Les Passagers par ce train auront le temps de diner à la Jonction de Prescott.

Chars Pullman ou Sofa avec les Nos. 3 et 8.

Connexion certaine avec tous les Trains du Grand Tronc pour l'Est et l'Ouest.

Les Trains marcheront sur le temps de Montreal.

TABLE D'HEURES DES BATEAUX DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA.

No. de Milles.	Mode de Transport.	PORTS.	Bateau de jour.		Bateaux de nuit.	
			Arrivée à.	Depart de.	Arrivée à.	Depart de.
		OTTAWA A MONTREAL.				
	Vapeurs Peerless et Queen Victoria.	Ottawa	....	7 30 a. m.	....	5 00 p. m.
7		East Templeton	7 45 a. m.	7 50 "	5 15 p. m.	5 25 "
18		Buckingham	8 40 "	8 50 "	6 10 "	6 20 "
24		Rockland	9 10 "	9 20 "	6 50 "	7 00 "
29		Thurso	9 30 "	9 40 "	7 20 "	7 30 "
35		Lamb's Wharf	10 00 "	10 10 "	7 50 "	8 00 "
40		Brown's Wharf	10 30 "	10 40 "	8 15 "	8 25 "
41		Papineauville	10 45 "	10 50 "	8 30 "	8 40 "
46		Montebello	11 05 "	11 15 "	8 50 "	9 00 "
59		L'Orignal	11 50 p. m	12 05 p. m.	9 45 "	10 00 "
63	C. F. C. & G.	Grenville	12 30 "	12 40 "	10 30 "	10 35 "
76	"	Carillon	1 20 "	1 30 "	11 00 "	4 00 a. m.
82	Vapeurs Princess & Prince of Wales.	Rigaud	1 50 "	2 00 "	4 20 a. m.	4 30 "
88		Pointe aux Anglais	2 20 "	2 30 "	....	....
92		Hudson	2 35 "	2 45 "	5 10 "	4 20 "
93		Como	2 50 "	3 00 "	5 25 "	5 30 "
94		Oka	3 05 "	3 15 "	5 40 "	5 45 "
103		Ste. Anne	4 05 "	4 15 "	6 10 "	6 20 "
121		Lachine	5 30 "	5 45 "	7 25 "	7 35 "
133		Montréal viâ Rapides de Lachine	....		8 30 "	
130	C. F. G. T.	" Station du Chemin de Fer	6 00 "			

MONTREAL A OTTAWA.

Milles	Ligne	Stations				
	C. F. G. T.	Montréal	....	7 00 a. m.	....	5 00 p. m.
9	Vapeurs Princess & Prince of Wales.	Lachine	7 15 a. m.	7 40 "	5 15 p. m.	5 40 "
27		Ste. Anne	8 30 "	8 45 "	6 30 "	6 45 "
36		Oka	9 30 "	9 45 "	7 30 "	7 45 "
37		Como	9 40 "	9 50 "	7 50 "	8 00 "
38		Hudson	9 55 "	10 00 "	8 10 "	8 20 "
42		Pointe aux Anglais	10 10 "	10 15 "	....	....
48		Rigaud	10 40 "	10 55 "	8 50 "	9 00 "
53	C. F. G. & G.	Carillon	11 30 "	11 40 p. m.	9 45 "	10 00 "
66	"	Grenville	12 30 p. m.	1 00 "	10 30 "	10 45 "
71	Vapeurs Peerless & Queen Victoria.	L'Orignal	1 20 "	1 30 "	11 20 "	11 30 "
84		Montebello	2 15 "	2 25 "	12 15 a. m.	12 30 a. m.
89		Papineauville	2 40 "	2 50 "	1 00 "	4 00 "
90		Brown's Wharf	2 55 "	3 00 "	4 05 "	4 10 "
95		Lamb's Wharf	3 05 "	3 10 "	4 30 "	4 40 "
101		Thurso	4 00 "	4 05 "	4 50 "	5 00 "
105		Rockland	4 15 "	4 25 "	5 20 "	5 30 "
111		Buckingham	4 50 "	5 00 "	6 00 "	6 15 "
123		East Templeton	5 50 "	6 00 "	6 50 "	7 00 "
130		Ottawa	6 30 "	....	7 45 "	....

Déjeuner en laissant Lachine et *Diner* en laissant L'Orignal montant de Montréal par le Bateau de jour.
Souper en laissant Lachine et *Déjeuner* en laissant E. Templeton montant de Montréal par le Bateau de nuit.
Déjeuner en laissant Buckingham et *Diner* en laissant Carillon, descendant d'Ottawa par le Bateau de jour.
Souper en laissant Buckingham et *Déjeuner* à Lachine descendant d'Ottawa par le Bateau de nuit.
Cabines sur tous les Bateaux de nuit.

Vapeur Peerless, Capt. A. Bowie.
" Prince of Wales, Capt. H. W. Shepherd.

Vapeur Queen Victoria, Capt.————
" Princess, Capt. P. McGowan.

6

Tableau des Saisons pendant lesquelles il est défendu de pêcher le Poisson, ou tuer le Gibier dans la Puissance du Canada.

POISSON.	ONTARIO.	QUÉBEC.
Poisson blanc	du 19 Nov. au 1 Dec.	du 19 Nov. au 1 Dec.
do Seiné	30 Mai au 1 Août	31 Juil. au 1 Dec.
Saumon, pêché au rêt	1 Août au 1 Mai	1 Août au 1 Mai
do pêché à la mouche	1 Sept. au 1 Mai	1 Sept. au 1 Mai
Truite Saumonée	1 Oct au 1 Mai	1 Oct. au 1 Janvier
Bar, Doré / Maskinongé	15 Avril au 1 Mai	30 Avril au 24 Mai
GIBIER		
Daim, Elan, Renne ou Caribou	1 Dec. au 1 Sept.	1 Feb, au 1 Sept.
Origual		do do
Lièvres & Lapins	1 Mars au 1 Sept.	do do
Dindes Sauvages, Coqs de Bruyère, Faisans ou Perdrix	1 Jan. au 1 Sept.	1 Mars au 1 Sept.
Caille	1 Jan. au 1 Oct.	
Bécasse	1 Jan. au 1 Juillet	1 Mars au 1 Sept.
Bécassine	1 Mai au 15 Août	do do
Canard Sauvage, Gris, Noir, d'Eté, ou de bois et Sarcelle	1 Jan. au 15 Août	1 Mai au 1 Sept.
Cygnes sauvage / Oies sauvages	Peuvent être tués en tout temps.	do do
Castor	1 Mai au 1 Nov.	1 Mai au 1 Sept.
Rat musqué	do do	1 Mai au 21 Oct.
Vison	do do	15 Avril au 15 Oct.
Martre	do do	1 Avril au 1 Nov.
Loup Cervier	do do	....
Loutre	do do	1 Mai au 1 Nov.

REMARQUES

Les lois de pêche sont administrées par des Officiers du Gouvernement de la Puissance, appointés pour les faire observer dans chaque district où il existe des pêcheries. Ces Officiers sont investis de pouvoirs absolus, et agissent sommairement. Les prohibitions spéciales sont par diverses clauses prohibitoires, désignées à renforcir les mesures protectrices. Le Gouverneur en Conseil peut adopter des Règlements pour augmenter l'efficacité, ou relâcher la force des Règlements Statutoires, en rapport avec les circonstances, localités où des nécesssités spéciales.

REMARQUES.

Les lois de chasse sont sous la juridiction des Gouvernements Provinciaux. Leurs clauses sont tant soit peu incongrues. Quand aux lois de pêche, elles sont négligées par rapport au manque de sympathie et de rouage pratique, tendent à les rendre efficaces Les provinces étant contigües, leur position géographique admet et requière un certain degré d'uniformité quant aux clôtures des saisons. Plusieurs personnes intéressées à la préservation du gibier désirent une date uniforme, où cela est praticable, dans les districts avoisinants les limites, savoir—Le 1er Septembre pour le commencement de la chasse d'automne. Aussi une prohibition de la chasse du printemps et la chasse d'été de la bécasse, avec des modifications rationnelles pour pouvoir aux différences sectionnelles.

☞ Oiseaux Insectivores, utiles à l'Agriculture, ne doivent pas être tués, en aucun temps, dans la Province d'Ontario ; et dans la Province de Québec, il est défendu de les tuer, depuis le 1er Mars au 1er Août.

TABLE DE DROITS CONCERNANT LES TIMBRES DE BILLETS.

Sur chaque billet promissoire, traite ou lettre de change, n'excédant pas $25, 1 centin, audessus de $25 à $50, 2 centins, audessus de $50 à $100, 3 centins.

Sur chaque billet promissoire, traite ou lettre de change, exécutés en simple, pour les premières $100, 3 centins; pour chaque $100, additionnelles, ou fraction de $100, 3 centins.

Sur chaque traite ou lettre de change exécutée en double, pour les premières $100, 2 centins; pour chaque $100 additionnelles ou fraction d'icelles, 2 centins.

Sur chaque traite ou lettre de change exécutée plus qu'en double, pour chaque partie pour les premières $100, 1 centin; pour chaque, $100 additionnelles ou fraction d'icelles, 1 centin.

Les droits doivent être payés par timbres, apposés à chaque billet promissoire, traite ou lettre de change, mais la personne apposant tel timbre devra, en apposant le dit timbre, écrire où étamper dessus, la date à laquelle il est apposé; et chaque timbre sera tenu *prima facie* d'être apposé à la date écrite ou étampée sur le dit timbre, et si aucune date n'est ainsi écrite ou étampée dessus, tel timbre ainsi fixé, ne sera d'aucune valeur.

Pénalité pour négliger d'apposer des timbres, ou pour écrire ou étamper volontairement une date fausse sur les dit timbres, $100.

Le Gouverneur en Conseil pourra ordonner de préparer du papier timbré pour les fins de cet Acte.

BOITES AUX LETTRES DANS LES RUES.

Haute-Ville.

Coin des rues O'Connor & Sparks.
Wellington & Sally.
Rue Wellington, Pont Pooley.
Coin des rues Duke & Bridge.
Dépôt du Chemin de Fer C. C.
Terrace "Victoria" Chemin Rich.
Coin des rues Bank & Maria.

Basse-Ville.

Coin des rues Sussex & Rideau.
& Patrick.
Dalhousie & Patrick.
Dépôt du Chemin de Fer St. L. & O.
Coin des rues Parry & Nelson.
Augusta & Rideau.
Daly & Nelson.
Rideau & Cumberl'd.
Daly & Nicholas.
Augusta & Ottawa.

Ces Boîtes sont visitées tous les jours avant le départ de chaque malle, à 9 heures a. m. à midi et à 8.30 heures p. m.

6*

TAUX DE POSTAGE.

Cartes Postales, un centin, pouvant être envoyées aux Etats Unis, sans timbre additionnel.

Postage Exceptionnel pour Ottawa.—Postage sur lettres audessous d'une demi once addressées à LeBreton Flatt's, New-Edimburg, Hull & Rochesterville, un centin payé d'avance ou deux centins dans le cas contraire.

SUR LETTRES, PAR DEMI-ONCE.

Canada, incluant l'Isle du Prince Edouard, la Colombie Anglaise, l'Isle Vancouver et la Rivière Rouge, 3 centins.

Terreneuve, 6 centins invariablement payable d'avance.

Etats Unis, 3 " " "

Grande Bretagne et Irlande par Paquebot Canadien, 6 centins.

" " " de New-York, 8 "

SUR PAPIERS-NOUVELLES OU GAZETTE.

Papiers-Transitoires, 2 centins chaque, invariablement payable d'avance.

Imprimés et Publiés au Canada et expédiés du bureau de Publication, payés d'avance par quartiers.

Journaux Quotidiens 30 centins par quartier,
Tri-Hebdomadaires 15 centins par quartier,
Bi-Hebdomadaires 10 centins par quartier,
Hebdomadaires 5 centins par quarter,
dans le cas ou ils ne seraient pas payés d'avance, il sera chargé 1 centin à la livraison.

OUVRAGES PÉRIODIQUES.

En aucune partie du Canada, de Terreneuve, ou des Etats Unis, 1 centin par 4 oz., payé d'avance. Au Royaume Uni, si c'est une publication Canadienne expédiée par le Paqebot Canadien ; 2 centins chaques, payés d'avance ; pesant moins d'une once, séparément, ½ centin chaque, payé d'avance.

LIVRES, CIRCULAIRES, PAMPHLETS &ct.

En aucune place au Canada, Terreneuve, ou les Etats Unis, 1 centin par 2 oz. payés d'avance. Aucune autre charge ne sera faite aux Etats Unis.

Paquets de Livres pour le Royaume-Uni, 1 oz. 2 centins, 2 oz. 4 centins, 4 oz. 6 centins, 8 oz. 12 centins, 12 oz. 18 centins, 16 oz. 24 centins, et ainsi de suite.

POSTE A PAQUETS.

Paquets ne devant pas excéder 4 lbs, expédiés en aucune partie du Canada, 8 oz. 12½ centins: 1 lbs 25 centins et ainsi de suite, 12½ centins par 8 onces.

On peut obtenir des mandats sur tous les Bureaux dans la Puissance, a Terreneuve, la Grande-Bretagne ou aux Indes.

COMMISSIONS.

SUR ORDRES PAYABLES DANS LES PROVINCES D'ONTARIO, DE QUÉBEC DE L'ISLE DU PRINCE EDOUARD ET DU MANITOBA.

Sur ordres jusqu'au montant de			$ 4	2 cents.
Audessus de	$ 4	et jusqu'à	10	5 "
"	10	"	20	10 "
"	20	"	40	20 "
"	40	"	60	30 "
"	60	"	80	40 "
"	80	"	100	50 "

☞ Il n'est donné aucun ordre simple, pour plus de $100, et il ne doit pas y avoir de ½ centins.

SUR ORDRES PAYABLES A TERRENEUVE,

En Monnaie au Sterling.

Sur ordre jusqu'au montant			£ 5	25 centins.
Audessus de	£ 5	et jusqu'à	10	50 "
"	10	"	15	75 "
"	15	"	20	1.00 "

SUR ORDRES PAYABLE DANS LE ROYAUME-UNI.

Sur Ordres jusqu'au montant de			£ 2	25 centins.
Audessus de	£ 2	et jusqu'à	5	50 "
"	5	"	7	75 "
"	7	"	10	1.00 "

☞ Il n'est donné aucun ordre simple pour plus de £10 pour le Royaume-Uni et pour plus de £20 pour Terreneuve; et il ne doit pas y avoir de demi-denier.

Aucun ordre n'est donné, si ce n'est pour argent comptant, et payable en monnaie courante.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES, OTTAWA.

Toutes les Malles sont close sur l'heure de Montréal, c'est-à-dire 8 minutes avant le temps d'Ottawa.

FERMETURE.			MALLES.	LIVRÉES.		
A. M.	P. M.	P. M.		A. M.	A. M.	P. M.
	1.15	8.00	Train, de l'Est; Québec, Montréal, Cornwall, Lancaster, etc , par Chemin de Fer.....	8.30		4.30
	1.15	8.00	Halifax, N. E., et St. Jean, N. B. Charlottetown, I. P. E , et tous les endroits dans les Provinces Maritimes et Terreneuve ..			4.30
9.45		8.00	Ouest, Kingston, Toronto, Hamilton, London, etc., et E. U. Ouest...............	8.30		7.20
9.45		8.00	Fort Garry et autres places dans la Province du Manitoba—Malles expédiées tous les jours *viâ* Windsor, Ont., et Detroit, Mich. Colombie Anglaise (et l'Isle de Vancouver) Malles expédiées tous les jours *viâ* Windsor, Ont., Detroit et San Francisco, E. U. Droit de Poste ordinaire de la Puissance	8.30		7.20
9.45	1.15	8.00	Etats, Unis *viâ* Ogdensburgh,............	8.30		4.30
9.45	1.15		Kemptville, Merrickville, Oxford Mills, par le Chemin de Fer St. L. & O.......	8.30		4.30
9.45			North Gower, Kars, etc., par le Chemin de Fer St. L. & O..........................			4.30
9.45			Osgoode, Russell, etc., par le Chemin de Fer St. L. & O..........................			4.30
9.45			Gloucester Sud, Stations d'Oxford, mardi, jeudi et samedi			4.30
9.40		4.40	Perth, Smith's Falls et Carleton Place par le Chemin de Fer Canada Central	8.00		2.00
9.40			Stittsville, Huntley, Carp, March, etc., par le Chemin de Fer du Canada Central.			2.00
		1.30	Rochesterville, Skead's Mills. Bell's Corners, Richmond et Fallowfield..........	11.30		
9.40			Haut Ottawa, et endroits sur le C. de F. Brockville & Ottawa nord de la Jonction Carleton, Pakenham Pembroke, etc.....	8.00		
5.00	A. M.		Onslow & March *viâ* Aylmer			6.30
6.00	11.30	5.30	Hull	11.30		5.30
11.30		5.30	Aylmer, Eardley, Heyworth et Onslow...	8.00	11.30	
5.30		5.30	Bas Ottawa, par omnibus, Buckingham, Cumberland, L'Orignal, Grenville etc...	10.00		
6.00			Bas Ottawa, en été par vapeur, &ct., &ct..			6.30
6.00			Chelsea, Wakefield, Wakefield Nord, Low, et Stations intermédiaires tous les jours Rivière Désert, et les Stations intermédiaires, les lundis mercredis et vendredis.			5.30
9.45		5.30	Templeton, New Edimburgh............	11.00		5.30
11.30			Pont de Billing, lundi mercredi et ven-vendredi, par omnibus....	11 30		
11.30			Merivale, le mercredi et samedi..........	11.30		
11.30			Ramsay's Corners, Hawthorne, Eastman's Springs, samedi....................	11.30		

Lettres mises à la Poste jusqu'à 10.10 p. m. seront envoyées dans un sac supplémentaire à l'Est et l'Ouest le même soir.

Fermeture des Malles Anglaises.

Viâ New York, fermées tous les Samedis, Lundis et Mardis à. 8h p. m.

Par la Ligne Canadienne, fermées tous les Vendredis à 12.05 p. m.

Un sac supplémentairé pour le vapeur Canadien, sera fermé à 1.25 p. m., dans lequel on déposera seulement ce qui ne sera pas enrégistré.

MONNAIE COURANTE, AMÉRICAINE & CANADIENNE &CT.

Comme plusieures personnes en affaires Commerciales n'ont que rarement occasion de trafiquer avec les Etats Unis et de comparer notre monnaie courante avec la leur, les calculs suivants sur l'échange Américain relativement au nôtre, pourrait être d'une grande utilité.

Monnaie Courante des Etats Unis et du Canada.

No. 1.

Le produit de $960, en Greenbacks étant de $680, en or, placées à mon crédit à New York ; à quel taux d'échange mon agent a-t-il vendu les $960 ?

Dites ;

Comme 960 : 100 : : 680 est à x=
Multipliez 680
par 110

$68000

et divisez 68,000 piastres par $960. viz:

68000 00/100) 960
6720 70.83

8000
7680

3200
2880

320

La valeur de cent piastres en monnaie courante des Etats Unis serait donc, de $70.83 ou 29.17 moins que celle du Canada ou l'or, parcequ'après examen ou trouvera que........................ 29.17
ajoutées à... 70.83

complèteront...............$100.00

démontrant par lâ-même que mon agent à New-York a dû vendre à 29 0/0 d'escompte.

Il y a encore une autre manière de procéder, c'est-à-dire donner de suite l'escompte sur les greenbacks, *viz* : dites alors............$960

moins $680........................... 680

$280

et établissez la proportion suivante.

Comme $960 : 100 : : 280 est à x =

```
  100
 -----
 28000 | 960
 1920  |29.17
 -----
  8800
  8640
  ----
  1600
   960
  ----
  6400
  6720
```

On doit remarquer que très souvent il est nécessaire, en arrivant ou dernier chiffre, de *supprimer* ou *augmenter* la fraction occasionée par ce dernier chiffre.

No. 2.

Quel est le taux d'escompte sur $100 en greenbacks, l'or étant à 140 0/0 de premium ? Dites :

Comme 140 : 100 : : 100 est à x =

et multipliez 100 par 100 et divisez par 140.

Exemple

```
 100
  100
 -----
 10000 | 140
  980  |71.42.8 mills.
 -----
  200
  140
  ---
   600
   560
   ---
    400
    280
    ---
    120
```

Donc l'escompte sur $100 est de 28 $\frac{58}{100}$ par cent et la valeur de $100 en monnaie courante Américaine est de $71.42.

No. 3.

Si l'escompte sur les greenbacks est 30 0/0, quelle est la valeur de cent piastres en or ?

Dites :— Comme 100 moins l'escompte (30 0/0) est à 100, 100 est à x =

```
70 : 100 : : 100 : x
             100
            -----
            10000 / 70
             70     142.86
            -----
             300
             280
            -----
              200
              140
             -----
              600
              560
             -----
               400
               420
```

Le coût de $100 en or payable en green backs, serait de $142.86.

Preuve.

J'ai $142.86 en argent Américain, que je veux convertir en or; l'échange Américain valant 30 0/0 d'escompte, dites :

```
                    $142.86
moins 30 0/0......       30
                    -------
                    $42.85.8 milliièmes.
```

L'escompte sur..	$142.86
serait de..	42.86
laissant comme preuve................................	100.00

Cette règle peut être employée dans le cas ou une personne désirerait obtenir d'une Banque au Canada le produit de $100 en or, en monnaie courante Américaine. La manière de procéder étant absolument semblable à celle décrite dant la règle No. 3 pourvu qu'on ait soin de faire attention au taux d'échange du jour de l'achat. Dans cet exemple le taux d'escompte étant de 30 0/0 le premier chiffre de la règle est 70; mais si l'escompte eut été de 25 0/0 ça va sans dire que le premier chiffre eut été 75.

7

No. 4.

$1100 en or ayant produit **$1523, 50** en argent Américain quel était le taux d'échange le jour de la vente ?

Prenez ladifférence entre................	1523.50
et	1100.00
différence	423.50

et dites :

Comme 1100 : 100 : : 423.50 est à x ; et procédez de la manière ordinaire en multipliant 423.50 par 100 et divisant par 1100. Cependant on peut simplifier l'opération en divisant seulement 423.50 par 11.

Le résultat dans les deux manières de procéder prouvera que 138½ était le taux de l'or, le jour de la vente des $1100.

TABLE DE FRANCS ET CENTIMES REDUITS AU STERLING ALLOUANT 25 FRANCS AU £ STERLING.

EXPLICATIONS.

L'Echange sur Paris est calculée au taux Sterling, en ajoutant cependant ½ 0/0 pour la différence entre Paris et Londres. Ainsi si une traite sur Londres à 60 jours de vue était vendue 10½ 0/0, la même sur Paris coûterait 11 0/0 de prime.

Exemple.—Trouver le montant en sterling de Frs. 216.05 d'après la présente table.

Frs.		=	£	s.	d.	
Frs. 200	00	=	£8	0	0	
16	00	=	0	12	9 $\frac{60}{100}$	mes.
0	05	=	0	0	0 $\frac{48}{100}$	mes.
Frs. 216	05		£8	12	10 $\frac{8}{100}$	

Il est facile de trouver le coût de Frs. 216.05 à 60 jours en se servant des Tables ordinaires d'Echange de Sterling, ou bien de faire le calcul suivant, viz :

Réduisez, £8 12 10 en piastres	$34.57
Ajoutez $\frac{1}{9}$ du montant..................................	3.84
	$38.41
Ajoutez 11 0/0 sur $38.41 (si l'échange sur Londres est à 10½ 0/0 de prime)	4.22
Coût de Frs. 216 05 a 11 0/0 de prime...............	42.63

(*Voir page suivante.*)

TABLE

De Francs et Centimes Réduits au Sterling.

(*Voir page précédente.*)

Frs.		Strg.				Frs.		Strg.				Frs.		Strg.				Frs.		Strg.			
Frs	*Cs*	£	*s*	*d*	100ms	*Frs*	*Cs*	£	*s*	*d*	100ms	*Frs*	*Cs*	£	*s*	*d*	100ms	*Frs*	*Cs*	£	*s*	*d*	100ms
	05				48	12	00		9	7	20	41	00	1	12	9	60	71	00	2	16	9	60
	10				96	13	00		10	4	80	42	00	1	13	7	20	72	00	2	17	7	20
	15			1	44	14	00		11	2	40	43	00	1	14	4	80	73	00	2	18	4	80
	20			1	92	15	00		12	0	00	44	00	1	15	2	40	74	00	2	19	2	40
	25			2	40	16	00		12	9	60	45	00	1	16	0	00	75	00	3	0	0	00
	30			2	88	17	00		13	7	20	46	00	1	16	9	60	76	00	3	0	9	60
	35			3	36	18	00		14	4	80	47	00	1	17	7	20	77	00	3	1	7	20
	40			3	84	19	00		15	2	40	48	00	1	18	4	80	78	00	3	2	4	80
	45			4	32	20	00		16	0	00	49	00	1	19	2	40	79	00	3	3	2	40
	50			4	80	21	00		16	9	60	50	00	2	0	0	00	80	00	3	4	0	00
	55			5	28	22	00		17	7	20	51	00	2	0	9	60	81	00	3	4	9	60
	60			5	76	23	00		18	4	80	52	00	2	1	7	20	82	00	3	5	7	20
	65			6	24	24	00		19	2	40	53	00	2	2	4	80	83	00	3	6	4	80
	70			6	72	25	00	1	0	0	00	54	00	2	3	2	40	84	00	3	7	2	40
	75			7	20	26	00	1	0	9	60	55	00	2	4	0	00	85	00	3	8	0	00
	80			7	68	27	00	1	1	7	20	56	00	2	4	9	60	86	00	3	8	9	60
	85			8	16	28	00	1	2	4	80	57	00	2	5	7	20	87	00	3	9	7	20
	90			8	64	29	00	1	3	2	40	58	00	2	6	4	80	88	00	3	10	4	80
	95			9	12	30	00	1	4	0	00	59	00	2	7	2	40	89	00	3	11	2	40
1	00			9	60	31	00	1	4	9	60	60	00	2	8	0	00	90	00	3	12	0	00
2	00		1	7	20	32	00	1	5	7	20	61	00	2	8	9	60	91	00	3	12	9	60
3	00		2	4	80	33	00	1	6	4	80	62	00	2	9	7	20	92	00	3	13	7	20
4	00		3	2	40	34	00	1	7	2	40	63	00	2	10	4	80	93	00	3	14	4	80
5	00		4	0	00	35	00	1	8	0	00	64	00	2	11	2	40	94	00	3	15	2	40
6	00		4	9	60	36	00	1	8	9	60	65	00	2	12	0	00	95	00	3	16	0	00
7	00		5	7	20	37	00	1	9	7	20	66	00	2	12	9	60	96	00	3	16	9	60
8	00		1	4	80	38	00	1	10	4	80	67	00	2	13	7	20	97	00	3	17	7	20
9	00		7	2	40	39	00	1	11	2	40	68	00	2	14	4	80	98	00	3	18	4	80
10	00		8	0	00	40	00	1	12	0	00	69	00	2	15	2	40	99	00	3	19	2	40
11	00		8	9	60							70	00	2	16	0	00	100	00	4	0	0	00

TABLE

Donnant le nombre de jours, depuis n'importe quel jour dans un mois, au même jour correspondant dans un autre mois de l'année.

A.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Depuis. Jan.	365	31	59	90	120	151	181	212	243	273	304	334
Fev.	334	365	28	59	89	120	150	181	212	242	273	303
Mars.	306	337	365	31	61	92	122	153	184	214	245	275
Avril.	275	306	334	365	30	61	91	122	153	183	214	244
Mai.	245	276	304	335	365	31	61	92	123	153	184	214
Juin.	214	245	273	304	334	365	30	61	92	122	153	183
Juillet.	184	215	243	274	304	335	365	31	62	92	123	153
Août.	153	184	212	243	273	304	334	365	31	61	92	122
Sept.	122	153	181	212	242	273	303	334	365	30	61	91
Oct.	92	123	151	182	212	243	273	304	335	365	31	61
Nov.	61	92	120	151	181	212	242	273	304	334	365	30
Dec.	31	62	90	121	151	182	212	243	274	304	335	365

Exemple.

Trouver le nombre de jours depuis le 15 Juin au 20 Décembre.

Prenez le nombre de jours dans la colonne têtée Décembre, sur la ligne vis-à-vis Juin dans la colonne de gauche viz: 183 jours, qui sera le nombre de jours dequis le 15 Juin au 15 Décembre, et en ajoutant 5 qui est la différence du 15 au 20, vous aurez, la réponse : 188 jours.

LE TÉLÉGRAPHE D'ALARME D'OTTAWA.

Bureau Central, Conseil de Ville,

Liste des Boîtes à Signaux.

Boîte.	Localité.	Boîte.	Localité.
2	Coin de la Russell House	25	Coin des rues Rideau & Ottawa
3	" des rues Sparks & O'Connor	26	" " Wilbrod & Cumberland
4	" " Elgin & Gloucester	27	" " Nicholas & Théodore
5	" " O'Connor & Gloucester	31	" " Rideau & King
6	" " Maria & Bank	32	" " Rideau & Gloucester
7	" " Wellington & Kent	34	" " Daly & Chapel
8	Maison de Pompe de la Haute-Ville, Sally	35	" " Wilbrod & Nelson
9	Coin des rues Vittoria & John	36	" de l'Hôpital Protestant, rue Rideau
12	" " Bay & Maria	41	" de la Maison de Pompe, rue George
13	Coin de la Fonderie de Fleck, rue Well'ton	42	" " " Cumberland
14	" des rues Nepean & Concession Ashburnham Hill.	43	" des rues Clarence & Sussex
		45	" " Sussex & York
15	" " Albert & Percy, ouest	51	" " Sussex & Bolton
16	" " Duke & Queen	52	" " Dalhousie & Church
17	" du Chemin Rich'd et de la rue Broad	53	" " Cumberland & Cathcart
18	" des rues Broad & Queen	54	" " Dalhousie & Dépôt du C. de F.
19	" " Broad & Oregon	61	" du Moulin McLaren
21	" du Bureau de Booth, Isle Victoria	62	" des rues St Patrick & Nelson
23	" " Bronson & Weston I. V.	63	" " Chapel & Parry
24	" des rues Sussex & Rideau		

VAPEURS TRAVERSIERS D'OTTAWA A HULL ET LA GATINEAU.

Vapeur Jane.—Part du pied de la côte de la rue St. Patrice, tous les jours de la semaine; tous les quart d'heures pour aller à Hull.

Vapeur Gatineau.—Part du pied de la côte de la rue John New-Edimburg, tous les jours de la semaine, Dimanches exceptés; toutes les demi-heures, pour aller à la Pointe Gatineau.

REGLES CONCERNANT LA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Le Bibliothécaire qui a la responsabilité et la garde de la Bibliothèque aura en mains un Catalogue des livres; et il sera tenu à l'ouverture de chaque session, de faire, par l'entremise de l'Orateur, un rapport de l'état de la Bibliothèque.

Personne n'aura accès à la Bibliothèque pendant la Session du Parlement, excepté le Gouverneur-Général, les Membres du Conseil Privé, du Sénat et de la Chambres des Communes et les officiers des deux Chambres, ainsi que les personnes qui pourraient avoir un billet d'admission écrit par l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre. Les membres personnellement, peuvent emmener des Etrangers à la Bibliothèque pendant le jour, mais pas après 7 heures p. m.

Pendant la Session du Parlement, aucun livre appartenant à la Bibliothèque ne sortira de la Bâtisse excepté sur l'autorité de l'Orateur ou sur un reçu donné par un Membre de l'une ou l'autre Chambre.

En dehors des Sessions, la Bibliothèque et la Chambre de Lecture seront ouvertes tous les jours de la semaine, les Dimanches et Fêtes exceptés, depuis dix heures du matin à trois heures de l'après-midi ; et toutes personnes pourront être introduites par un Membre de la Législature ou à la discrétion du Bibliothécaire ou du Greffier ; sujettes cependant, à telles règles qu'il sera jugées nécessaires pour la sureté et la conservation de la collection ; mais personne ne pourra emporter aucun livre de la Bibliothèque, excepté les Membres de la Législature, ou toute autre personne autorisée par l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre.

Le Greffier de cette Chambre est autorisé à souscrire aux journaux publiés dans la Puissance, et à tels autres journaux, Anglais ou Etrangers, qui pourraient de temps à autre être ordonnés par l'Orateur ; et à importer tous les ans la continuation des ouvrages périodiques de la Bibliothèque.

En dehors des Sessions, aucun Membre d'aucune Chambre, ne résidant pas où est le siége du Gouvernement, n'aura le droit d'emprunter ou d'avoir en sa possession, plus de trois ouvrages de la Bibliothèque, à la fois, ni de garder ces ouvrages pendant plus d'un mois.

Aucune autre personne ayant le privilége de posséder une carte d'admission de la part de l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre, n'aura le droit d'avoir en sa possession plus de deux livres à la fois, ni de les garder plus de trois semaines, et telle personne sera tenue de remettre les livres lorsqu'elle en sera requise par le Bibliothécaire. Sous aucune circonstance, les livres de référence ou de valeur spéciale, ne devront sortir en dehors du siège du Gouvernement.

A la première assemblée du Comité Conjoint de la Bibliothèque, à chaque Session du Parlement, le Bibliothécaire devra faire un rapport de la liste des livres absents au commencement de la Session, spécifiant les noms des personnes qui les ont ainsi retenus en contravention avec les règles ci-dessus.

DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT POUR LE CANADA.

AVIS est donné que: Les personnes qui désirent obtenir des Passeports devront, à l'avenir, faire application à ce Département, ayant soin de transmettre en même temps, un Certificat d'identification accompagné dans chaque cas de la description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et le montant de ($1.00) une piastre.

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

[L. S.]

DUFFERIN.

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner—

SALUT :

PROCLAMATION.

T. FOURNIER, Procureur-Général, Canada.

ATTENDU que par un acte passé en la 36e année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour pourvoir à l'inspection du gaz et des compteurs à gaz,"—il est, entre autres choses décrété qu'après le jour fixé par la Proclamation qui sera émise en vertu du dit Acte, le seul étalon pour le débit du gaz au moyen du gazomètre sera le pied cube contenant soixante-et-deux livres et trois cent vingt-et-un millième d'une livre, *avoir du poids*, d'eau distillée pesée à l'air libre à la température de soixante et deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces, sauf ce qui se rattache au contrats faits avant la passation du dit Acte et dans lesquels une autre unité de mesure est adoptée, contrats dans lesquels s'il sont renouvelés, on devra adopter l'unité de mesure ci-haut prescrite,—il est de plus décrété que dans une période aussi courte que possible aprés la passation du présent acte , des modèles de récipients à gaz mesurant le pied cube et tels multiples et parties décimales du pied cube que le Ministre, du Revenu de l'Intérieur jugera à propos, et de temps à autres des modèles de tels autres multiples et parties décimales du dit pied cube que le Ministre du Revenu de l'Intérieur jugera nécessaires, seront soigneusement faits et munis de balances, aiguilles et appareils convenables pour vérifier le mesurage et l'indication des gazomètres; et ces modèles seront vérifiés sous la direction du Ministre du Revenu de l'Intérieur : et quant ils auront ainsi été faits et vérifiés, ils seront déposés dans le Département du Revenu de l'Intérieur, et des copies des modèles ainsi déposés, vérifiés comme susdit, seront employés conformément à tels règlements qui seront approuvés par le Gouverneur en Conseil, pour éprouver, essayer et vérifier tous les gazomètres dans la Puissance ; et que des modèles de l'appareil décrit dans la cédule A du présent acte, pour éprouver le pouvoir lumineux et la pûreté du gaz, seront aussi préparés, et, après avoir été approuvés par le Ministre du Revenu de l'Intérieur, seront déposés au Département du Revenu de l'Intérieur, et des

8

copies de ces modèles, seront employées de la manière prescrite dans la seconde partie de la même cédule A et conformément à telles autres instructions, non incompatibles avec cette cédule, qui pourront de temps à autre être données sous forme de règlements du Département, pour éprouver le pouvoir lumineux et la pureté du gaz ; et il est de plus décrété qu'aussitôt que les modèles et les appareils ci-haut mentionnés auront été préparés et approuvés, le Gouverneur en Conseil, pourra émettre une proclamation fixant un jour, qui ne sera pas rapproché de moins de six mois de la date de cette proclamation, auquel les dispositions du présent acte en partie cité, relatives à l'inspection seront mises en vigueur.

Et attendu que conformément à l'acte en partie précité, les modèles de récipients à gaz, mesurant le pied cube susdit, et tels multiples et parties décimales du pied cube que le dit Ministre du Revenu de l'Intérieur a jugé à propos, ont été soigneusement faits et munis de balances, aiguilles et appareils convenables pour vérifier le mesurage et l'indication des gazomètres, et ces modèles ont été vérifiés sous la direction du Ministre du Revenu de l'Intérieur et ont été déposés dans le Département du Revenu de l'Intérieur.

Et attendu que des modèles de l'appareil, décrit dans la cédule A de l'acte en partie précité, pour éprouver le pouvoir lumineux et la pureté du gaz ont été obtenus et approuvés par le Ministre du Revenu de l'Intérieur, et ont été déposés dans le Département du Revenu de l'Intérieur.

Et attendu que les modèles et appareils ci-haut mentionnés, ont été acquis et approuvés tel que requis par l'acte en partie précité.

Sachez maintenant que, en vertu de l'autorité qui nous est conférée par le dit acte en partie précité, et, par et de l'avis de Notre Conseil Privé, nous proclamons et déclarons que le, et après le premier jour de juillet, de l'année mil-huit-cent soixante-et-quinze, sera la date fixée pour que les dispositions de l'acte en partie précité, et intitulé : "Acte pour pourvoir à l'inspection du gaz et des compteurs à gaz," relatives à l'inspection soient mises en vigueur, sauf pour la Province de l'Ile du Prince Edouard.

De tout ce que dessus nos féaux sujets et tous autres qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TEMOIN Notre Très-Fidèle, &c.

A Notre Hôtel du Gouvernement en NOTRE CITÉ d'OTTAWA, ce DIX-HUITIEME jour de DECEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante quatorze, et de Notre Règne la Trente-Huitième.

Par Ordre R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

8*





OTTAWA

ATELIERS DE

Granits et Marbreries,

ETABLIS EN 1860,

PAR

W. M. SOMERVILLE,

Rue RIDEAU (Coin de la rue Ottawa) OTTAWA.

Ottawa, Ont., 1*er Mars*, 1875.

A mes Patrons.

Ayant reçu l'Agence pour la Vente des célèbres Groupes Statuaites de John Rogers, *le Sculpteur renommé de New-York; J'ai l'honneur de vous informer que j'aurai toujours en mains à mes Chambres d'Echantillons, de ces Groupes pour Salons ou Bibliothèques, ainsi que pour Pelouses et Jardins.*

Il y a à mon Bureau des Catalogues Illustrés qui seront envoyés à votre adresse au prix de 10 *Centins.*

Votre respectueux

Serviteur,

W. M. SOMERVILLE.

PUISSANCE DU CANADA.

——o——

IMMIGRATION.

——o——

☞ Il est offert aux Personnes qui veulent s'établir actuellement dans la Province du MANITOBA, 160 acres de *Prairie*, en *Purs Dons.*

Terres de la Puissance vendues pour $1.00 l'acre.

☞ Il est offert aux Personnes qui veulent s'établir actuellement dans les autres *parties du Canada*, de 100 à 200 *Acres de Terre en bois debout.*

On peut acheter des Fermes en partie défrichées et des Bâtisses à des prix raisonnables.

Aide pour Frais de Voyage.

En conséquence de la grande demande au Canada, de Fermiers et autres Ouvriers, le Gouvernement de la Puissance émet par l'entremise de ses Agents, des Warrants pour les Passagers, à l'aide desquels les Emigrants approuvés dans le Royaume-Uni, peuvent obtenir leurs billets de passage au Canada, à des prix réduits. Ils n'ont qu'à sadresser, en Angleterre, à

EDWARD JENKINS, Ecr., M. P.

Agent Général, &c.,

Batisses du Gouvernement du Canada,

Rue King, Westminster, S. W.

Londres.

Et au Canada, aux Agents sous-mentionnés :

***Québec.*—L. Stafford.**	***Toronto.*—John A. Donaldson.**
***Montréal.*—John G. Daley.**	***Hamilton* —John. Smith.**
***Ottawa.*—W. J. Wills.**	***Sherbrooke.*—Henry Hubbard.**
***Kingston.*—R. McPherson.**	***London.*—A. G. Smyth.**

Dans les Provinces Maritimes, il y a les officiers suivants :

Halifax, _N. E._—E. Clay. **_St. Jean_, _N. B._—R. Shives.**

Et au Manitoba :—_Winnipeg_,—W. Hespeler.

Ces Officiers du Gouvernement iront à l'arrivée de chaque Bateau à Vapeur, Batiment à Voile ou Convoi de Chars qul emmenera des Immigrants. A tous ceux qui s'adresseront à eux, ils donneront les informations et accorderont la protection requises, et toutes plaintes à faire devront leur être adressées en arrivant. Ils donneront toutes informations quand aux terres propres à s'y établir dans leur Province et District respectifs, aux fermes à vendre, demandes d'emploie, gages, routes à suivre, distances, dépenses de voyage, et recevront et expédieront toutes lettres et remises pour les Immigrants, etc., etc.

Toutes informations ainsi reçues des Agents du Gouvernement peuvent être considérées par les Immigrants, comme sûres et sur lesquelles ils peuvent compter.

L. LETELLIER,

Ministre de l'Agriculture.

Département de l'Agriculture,
Ottawa, Janvier, 1875

Parlement Fédéral.

——:o-o:——

BILLS PRIVÉS.

——:-o-:——

Les personnes qui, dans les provinces de Québec et du Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVES portant concession de priviléges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire tout autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles des deux Chambres du Parlement, lesquelles règles sont publiées au long dans la *Gazette du Canada*, elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande,) dans la *Gazette du Canada*, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier numéros des journaux contenant ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les *trois premières semaines* de la session.

Les honoraires payables pour Bills Privés sont de *Deux Cents Piastres*.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre des Communes.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Vendredi, le 15e jour de Janvier 1875.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

ATTENDU qu'il a été représenté qu'on importe continuellement à plusieurs ports du Canada, de grandes quantités de pétrole, dont plusieurs échantillons ne peuvent supporter l'épreuve du feu exigée par "l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1868," et les amendements au dit acte ; aussi que l'on fait de grandes importations de divers produits du pétrole, tels que la gazoline, la benzine et la benzole,—ces articles étant très-explosifs et dangereux à une très basse température.

Son Excellence, sur la recommendation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 17e section de l'acte passé en la Session du Parlement du Canada, tenue en la 31ème année du règne de Sa Majesté, et intitulé : "Acte pour augmenter le droit d'Accise sur les spiritueux, pour imposer un droit d'Accise sur le pétrole raffiné, et pourvoir à son inspection," a bien voulu ordonner et il est, par le présent ordonné qu'en vue de mieux règler le commerce du pétrole avec l'étranger et pour la sûreté de la vie et des propriétés des sujets de Sa Majesté, les règlements suivants soient et sont, par le présent, adoptés et établis, savoir :

1. De et après cette date, les officiers nommés pour jauger et éprouver les liqueurs spiritueuses, vins, etc., aux ports respectifs de Toronto et Hamilton, dans la province d'Ontario, de Québec dans la province de Québec, de St. Jean, au Nouveau-Brunswick, et d'Halifax, à la Nouvelle-Ecosse, sont, par le présent, nommés inspecteurs du pétrole raffiné importé à ces ports respectivement et les divers percepteurs et percepteurs adjoints des douanes, à tous les autres ports et ports extérieurs, au Canada, sont par le présent, nommés inspecteurs du pétrole raffiné importé à leurs ports et ports extérieurs respectifs, avec pouvoir d'employer, dans l'épreuve de ces huiles, tout officier ou officiers sous leur contrôle respectif qu'ils pourront juger compétents à cet égard.

2. L'instrument que l'on devra employer pour éprouver le pétrole raffiné sera le "Pyromètre à pétrole," fabriqué par Charles Potter, Toronto, Ontario, et tout pétrole qui ne supportera pas l'épreuve du feu exigée par la section 8, chap. 15, 34 Victoria, en employant le dit pyromètre, lorsqu'il sera employé d'après les ins-

tructions qui accompagnent l'instrument, sera traité suivant ce que le Ministre des Douanes décidera dans chaque cas.

3. Tout colis de pétrole raffiné importé, après inspection comme susdit, devra être lisiblement marqué ou étampé suivant les instructions du Ministre des Douanes.

4. Aucun pétrole raffiné qui ne supportera pas la dite épreuve que ce soit du " Pétrole " proprement dit, du " Napthe," de la " Benzine," de la " Benzole," de la " Paraffine," ou autre huile ou fluide distillé, fabriqué ou produit par un procédé ou traitement quelconque, ne sera admis en entrée pour consommation ou entrepôt, au Canada, à moins que l'importateur ne produise un permis du percepteur ou autre officier du revenu de l'intérieur, dûment autorisé, lui donnant autorisation d'importer et de garder ce produit.

W. A. MIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

L'attention des parties intéressées est par les présentes attirée sur les sections de " l'Acte du Revenu de l'Intérieur de 1875 " (37 Vict. chap. 8.) qui sont en force depuis le 1er janvier courant.

Cet Acte est intitulé "Acte pour imposer un droit de Licence sur les Mélanges de Spiritueux ; en amendement à " l'Acte concernant le Revenue de l'Intérieur " et pour prevenir le Freletage de la Nourriture, des Boissons et des Drogues."

D'après ces mesures, tous Mélangeurs de Spiritueux doivent se placer sous la serveillance du Départment du Revenu de l'Intérieur, en prenant une license pour faire ce commerce. L'application pour obtenir une telle license, doit être faite au Percepteur de la Division du Revenu de l'Intérieur, dans laquelle se fait ou doit se faire tel commerce.

Cette partie de l'Acte concernant le Freletage de la Nourriture, des Boissons et des Drogues, ne sera en opération, seulement que dans les Divisions du Revenu de l'Intérieur où il y aura de temps en temps des Analyste d'appointés, et il en sera donné avis aussitôt que ces nominations auront lieu.

A. BRUNEL,

Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur,

Ottawa, 8 Janvier, 1875.

9*

TERRAINS DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Ces terrains sont situés au Manitoba et sur le Territoire du Nord-Ouest.

Le systèmo d'arpentage est rectangulaire, les townships étant de six milles carrés, divisés en trante-six sections d'un mille carré chaque, et ces dernières sont subdivisées en quart de sections de 160 acres chaque.

Les sections 11 et 29, formant 1280 acres dans chaque township, sont dédiées pour les fins des écoles publiques.

Les Sections 8 et 26 dans chaque township représentent la vingtième réserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à travers la " bande fertile " d'après l'Acte de Cession.

Les Terres de la Puissance, à vendre ou à coloniser, peuvent être achetées pour une piastre comptant l'acre, ou bien être possèdées sur Warrant de Prime Militaire ou comme établissement d'une demeure première.

Les personnes établissant ainsi leur demeure première paient $10.00 en prenant possession de la terre, et doivent résider dessus et cultiver le quart de section dont il a été pris possession comme demeure première pendant trois ans, ils ont une patente gratis.

La personne établissant ainsi sa demeure première a aussi le privilège de s'inscrire pour un quart de section comme réserve ajoignant la dite demeure première dont il peut prendre possession immédiate, et qu'il peut cultiver, et pour laquelle il peut acquérir un titre complet moyennant Une Piastre par acre.

Les terrains renfermant le charbon ne sont pas sujets à l'operation des mesures de l'acte concernant les Terres de la Puissance, par rapport au demeures premières.

Les personnes désirant miner pour le Charbon sur des territoires non arpentés, peuvent faire une demande d'achat, expédiant en même temps une description faite par un Arpenteur de la Puissance, demontrant la situation et les dimentions du terrain, et en accompagnant ces détails, de la somme nécessaire, estimant le nombre d'acres, lequel ne devra pas dépasser 640, au taux d'une piastre l'acre.

Le Ministre de l'Intérieur, dans le but d'empêcher le monopole sur les terrains à Charbon, pourra à sa discrétion, après que le township aura été arpenté, exempter de vente ou de colonisation les terrains dans tels townships contenant le Charbon, excepté ceux qui auront déjà été exploités d'après les règlements ci-haut mentionnés ; et il pourra par la suite, vendre ces terrains ou en disposer de toute autre manière qui sera jugée à propos par le Gouverneur en Conseil.

L'Acte concernant les Terrains de la Puissance ne s'applique nullement au Territoire sur lequel le Titre des Indiens n'aurait pas été annulé dans le temps.

Ceci n'est qu'un aperçu de la loi embrassant la politique en rapport avec l'Administration des Terrains de la Puissance. Les personnes qui désirent obtenir de plus amples informations devront consulter l'Acte concernant les Terrains de la Puissance.

Toutes communications concernant généralement les Terrains de la Puissance, devront être adressées à L'Honorable Ministre de L'Intérieur, Ottawa.

Toutes applications spécifique pour posséder des Terrains Arpentés, doivent être adressées à l'Agent des Terres de la Puissance, Winnepeg, Manitoba.

Par ordre,

J. S. DENNIS,

Surintendant Général.

Bureau des Terres,
de la Puissance
Ottawa ,Mars, 1875.

SOURCES CALEDONIA.

Situées dans le Comté de Prescott, Ontario, à neuf milles de la ville de l'Orignal, et environ à mi-chemin entre Montréal, et Ottawa (la Capitale de la Puissance du Canada.)

Le chemin régulier, de Montréal aux Sources, est par le train de 7½ A. M. qui part de la Station Bonaventure et fait connexion avec le Vapeur *Prince* of *Wales* se rendant à Carillon, et de là à Grenville par les chars, puis de Grenville à l'Orignal par le Vapeur *Queen Victoria.* Prix du passage de Montréal à l'Orignal $2.50.

Les Voyageurs d'Ottawa, laissent cette place tous les matins excepté le dimanche à 7.30 par le Peerless et arrivent à l'Orignal à 11.30 a, m, ou tous les soirs (excepté le dimanche) à 5.00 p. m. par le Queen Victoria arrivant à l'Orignal à 9.00 p. m. En arrivant à cette dernière place il y a des Omnibus qui, après le 1er Juillet 1875, seront remplacés par des chars à lisses, lesquels attendront les passagers pour les transporter aux Sources.

Il ne peut y avoir de meilleurs arrangements pour permettre, aux touristes surtout, d'aller visiter ces Sources renommées, sans les déranger plus que quelques heures pendant le trajet de montée ou de descente.

Ces Sources sont au nombre de Quatre, dont les trois premières sont connues sous les noms de :
"Source Gazeuse," "Source Saline" et" Source Sulphureuse" elles sont situées à quelques perches seulement les unes des autres tandis que la distance entre les deux dernières, n'est que de quatre pieds. La quatrième appelée " Source Intermittente " est située à environ deux milles des autres et l'eau en est bien plus salée.

TÉMOIGNAGES MEDICAUX

Pour les personnes qui ont visité ces Sources et qui en ont retiré quelque bénifice, il n'est pas besoin de donner d'autres preuves de leur efficacité ; mais plusieurs autres peuvent à bon droit demander d'autres informations plus certaines que celles qui se donnent dans le but de faire de la propagande en faveur de la Compagnie qui possède ces Sources. C'est pourquoi, dans le but de satisfaire à leurs justes réclamations, et en même temps de remforcir l'opinion populaire qui est formée sur la valeur de ces Sources, nous allons donner les noms de quelques personnes dont nous avons des certificats écrits. Plusieurs de ces personnes vivent encore, et sont à la tête de la faculté médicale à Montréal et ailleurs.

Leur opinion donnée avec tant de lucidité il a plus de trente trois ans est maintenant partagée par tout le monde.

Messieurs. WmRobertson, M. D. Montréal, J. Quesnel M. D. L'Acadie, J. Douglas, Chirurgien, Québec, Jas. Crawford M. D. Montréal, W. Fraser, M. D. Montréal, Geo. W. Campbell, A. M. & M. D. Montréal, Joseph Morrin, M. D. Québec, Jas. Stirling, A. M. & M. D. Hawkesbury, Honble. Juge Geo. Pyke Montréal, W. C. H. Burnaby Baronet et plusieurs autres.

Ces personnes reconnaissent comme leurs certificats l'atteste que les eaux minérales de ces sources employées exterieurement, soit comme bain ou comme breuvage, sont un remède certain contre les maladies suivantes.

Dérangements des organes de la Digestion, Dyspepsie Maladies du foie et des organes Urinaires, Maladies de la Peau, Rhumatisme, Affection des Rognons et de la Vessie, Maladies Scrofuleuses, Lêpre, Delirium Tremens, Tic-Douloureux, Chlorose, Gonorrhée Syphilis, Abus de l'usage du Mercure, Maladies d'Yeux de toutes sortes.

D'après l'opinion des Médecins les plus imminents, toutes les maladies peuvent être guéries par l'usage soit interne soit externe, selon le cas, de cette eau sans pareille. Cette eau est aussi recommandée aux dames comme article de toilette pour embellir la peau.

Tel qu'il est mentionné à la page 100 de cet ouvrage il y à près de ces Sources, un spacieux Hotel capable d'accommoder 300 personnes.

Pour plus amples informations, s'addresser aux Propriétaires.

Jas. A. Gouin & Cie.

Caledonia Springs.

ou à

L'Hotel Russell, coins des Rues Sparks & Elgin,

OTTAWA.

PHARMACIE DE C. O. DACIER,



43 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Seul dépôt de produits français tels que "GOUDRON de GUYOT" pour les maladies des organes respiratoires, de la peau et de la vessie.

"CHARBON de BELLOC," seul remède contre la dyspepsie, etc., etc.

MAISON DE TAPIS ET MEUBLES D'OTTAWA.

——o——

SHOOLBRED & Cie., Importateurs.

——o——

Marchandises Nouvelles de patron les plus nouveaux, reçues par Bateaux à Vapeur, toutes les semaines.

Tapis, Prélats, Rideaux et Etoffe à Rideaux.

——o——

CONSIGNATIONS DE MEUBLES EN NOYER NOIR,

Reçues régulièrement de Messrs. R. Hay & Cie. Toronto, etc., etc.

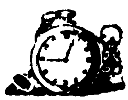
Nous invitons avec confiance les personnes à venir examiner nos marchandises, d'autant plus que nous gardons constamment en mains un assortiment complet et que nous vendons à petit profit aux prix des manufactures.

Venez examiner notre assortiment avant d'aller acheter ailleurs.

SHOOLBRED & CO.,

49 Rue Sparks, Ottawa.

J. B. LAMONTAGNE,

HORLOGIER ET  **BIJOUTIER,**

10 RUE YORK, BASSE VILLE, OTTAWA.

ASSORTIMENT complet d'ARTICLES de tous GENRES dans cette BRANCHE de COMMERCE.

☞ Bijouteries, pipes d'écume de mer et instruments de musique réparés avec soin, sous le plus court délai et à bas prix.

10

DEPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DEFENCE.

BLOCK DE L'OUEST.

Ministre de la Milice et de la Défence...........Honble. W. B. Vail.
Deputé Ministre de " " " .Lt.-Col. Honble. C. E. Panet.
Major Général Commandant la Milice,...............E. Selby Smyth.
Député Adjutant Général..... ....Lt.-Col. Walker Powell.
Aide-de-Camp du Major Général.......Capt. Honble. Miles Stapleton.

Bureau du Ministre de la Milice et de la Défence.

Officiers—B. Sulte, J. R. E. Chapleau et H. D. J. Lane.

Messager—J. W. Gow.

Branche de la Comptabilité.

Officier Financier en Chef—Lt.-Col. John Macpherson.

Officiers—C. H. O'Meara, F. X. Huot, W. H. Aumond, A. Benoit.

Messager—N. Casault.

Bureau de l'Adjutant Général.

Secrétaire Militaire—Lt.-Col. Stuart.

Officier en Chef—W. R. Wright.

Officiers–G. Seymour, F. X. Lambert, G. E. M. Sherwood, C. Junot, T. C. Larose, C. Campbell, (Assistant Paie-maitre R. N.) Secrétaire Privé du Ministre.

Messagers—M. Ryan et C. Dion.

Branche de l'Arsenal.

Surintendant des Magasins Militaires—Lt.-Col. T. Wily.

Officiers—G. Grant, Major Macdonald et J. Yeomans.

LISTE DES DEPUTÉS ADJUTANTS GÉNÉRAUX, MAJORS DE BRIGADE ET PAIE-MAITRES, MONTRANT LE DISTRICT, ETC.

No. et Nom de District.	Deputés Adjutants Généraux.	Majors de Brigade.	Paie-maitres.
No. 1 London	Lt-Col. J. B. Taylor	Lt-Col. J. Moffatt	Major F. B. Leys
Stratford		" S. Service	
" 2 Toronto	" W. S. Durie	" R. B. Denison	Major W. N. Alger
Hamilton		" H. V. Villiers	
" 3 Kingston	Lt. J. S. P. Jarvis, C. M. G.	" Phillips	Lt-Col. M. W. Strange
		Major Smith	
" 4 Brockville	" Jackson	Major G. Mattice	" Macdougall
" 5 Montreal	Lt-Col. Fletcher, C. M. G.	Lt-Col. Bacon	Hon. M. Aylmer
	D. A. G	Lt-Col. D'Orsennens de Bellefeulle	
" 6 "	" A. C. de L. Harwood.	" Hanson	Major W. H. Brehaut
		" King	
		Major Hon. M. Aylmer	
" 7 Quebec	" L. A. Casault, C.M.G.	Lt-Col. Lamontagne	Major W. H. Forrest
		" Duchesnay	
" 8 Fredericton, N. B.	" G. J. Maunsell	" J. A. Inches	Lt-Col. W. T. Baird
		" A. C. Otty	
		" C. McCulley	
" 9 Halifax, N. E.	Col J. W. Laurie	" T. Milsom	Major C. J. Macdonald
		" C. Sawyer	
		" C. Read	
Brigade du G. T.		" Worsley	

10*

TERRITOIRES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

LE et après le 5 JUIN prochain, les prix suivants seront chargés pour les passagers et le fret entre *Prince Arthur Landing, Thunder Bay* et *Fort Garry* Manitoba :—

Chaque passager avec 100 lbs de bagage, de Thunder Bay à Fort Garry........ $10.00

Enfants audessous de 14 ans avec 50 lbs de bagage........ 5.00

Enfants audessous de trois ans........ *Gratis.*

Chaque passager, avec 100 lbs de bagage, du Fort-Garry à Thunder Bay........ 15.00

Enfants audessous de 14 ans, avec 50 lbs de bagage........ 7.50

Enfants au dessous de 3 ans........ *Gratis.*

Bagage extra, n'excèdant pas 200 lbs pour chaque passager, de Thunder Bay à Fort Garry et vice versa, par 100 lbs........ 2.00

Effets de ménage (aux risques du propriétaire)........ 3.00

Chaque cheval, sur les sections naviguables seulement.... 10.00

Chaque voiture........ 10.00

Fourrage ordinaire pour l'usage des chevaux, transporté sur les sections naviguables........ *Gratis.*

Fret, de Thunder Bay à Fort Garry, par 100 lbs........ 3.00

Chaque émigrant avec 100 lbs de bagage, de Thunder Bay au Fort Frances........ 5.00

Enfants audessous de 14 ans, avec 50 lbs de bagage........ 2.00

Enfants audessous de 3 ans........ *Gratis.*

Passagers, non émigrants, avec 100 lbs de bagage, de Thunder Bay au Fort Frances........ 7.00

Enfants audessous de 14 ans avec 50 lbs de bagage........ 3.50

Enfant audessous de 3 ans........ *Gratis.*

Fret de bagage d'émigrants par 100 lbs, de Thunder Bay au Fort Frances........ 1.50

Autre fret par 100 lbs, de Thunder Bay au Fort Frances........ 2.00

Passagers, par mille sur terre........ 0.05

Passagers, par mille sur eau et dans les portages........ $0.2\frac{1}{2}$

Fret par 100 lbs, par mille sur terre........ 0.02

Fret par 100 lbs, par mille sur eau et dans les portages.... $0.0\frac{1}{2}$

Tous colis doivent être bien paquetés et ne devant pas excèder 350 lbs pesant

Machineries et autres colis excèdant 350 lbs, devant être à des taux spéciaux.

Aucuns vins ou spiritueux ne seront transportés sur aucune parties de cette route.

On peut se procurer des billets de Thunder Bay à Fort Garry et aux Stations intermédiaires au Bureau des Contracteurs W. H. Carpenter et Co., Thunder Bay.

Par ordre,
F. BRAUN, *Secrétaire.*

Département des travaux Publics,
Ottawa, 1er Mars, 1875.

Mme. James Pearson, Village St. Jean-Baptiste. Mme. Charles Lacaille, (de la maison Villeneuve et Lacaille.) Mme J. M. Dufresne, (de la maison Dufresne et McGarity.) Mme. L. J. Beliveau, (de la maison L. J. Beliveau et Cie.) Mme. Dr. E. H. Trudel, rue Dubord. Mme. J. A. Plinguet, 30 St Gabriel.

L'on peut voir fonctionner cette machine tous les jours à l'Hôtel du Canada.

Prix $6.00 à $8.00.

Pour le gros, ainsi que pour obtenir le droit de manufacture s'adresser à

J. B. CAMYRÉ,

Bureau :—No. 223 Rue Notre-Dame, audessus de MM. Dufresne & McGarity.

N. GERMAIN & FILS,

ENSEIGNE DU

MARCHANDS DE

Poeles, Fournaises, Baignoires, Cage d'oiseaux, Bains,

Chaudières à Sucre,

FONTAINES. (WATER COOLERS.)



MANUFACTURIERS DE

TUYAUX, COUDES, FANAUX, PLATS,

CHAUDIÈRES, BOITES,

Services de Chambre.

— AUSSI —

Un grand assortiment d'articles tenus ordinairement dans les établissements des Ferblantiers.

BUREAU ET MAGASIN, No. 25, RUE SUSSEX, OTTAWA.

GEORGE COX,

GRAVEUR ET LITHOGRAPHE.

RUE WELLINGTON,

En face des Bâtisses du Parlement,

—o(OTTAWA.)o—

11

ADDENDA.

Page 9, ensuite de Bain Thomas, insérer 100½ Bannatyne Honble.
[A. G. B. Provencher,
" 11, ensuite de Cushing L. Jr., insérer 89 Cuthbert, E. O. Ber-
[thier.
" 12, avant Fraser J. H. ajouter 200.
" 12, au bas de la page, insérer 200½ Globensky, C. A. M. Deux
[Montagnes.
" 13, ensuite de Harwood Robert, insérer 81 Higinbotham N.
[Wellington, D. N.
" 19, ajouter 89 avant Berthier, et E. O. Cuthbert après.
" 23, ajouter 200 avant London.
" 25, ajouter 100½ avant Provencher, et Honble. A. G. B. Banna-
[tyne, après.
" 27, ajouter 200½ avant Deux Montagnes.
" 28, ajouter 81 avant Wellington D. N. et N. Higinbotham
[après.
" 32, ensuite de 76, ajouter W. Murray, Renfrew D. N.
" 33, ensuite de 80, ajouter W. McGregor, Essex.
" 33, ensuite de 89, ajouter E. O. Cuthbert, Berthier.
" 33, ensuite de 100½, ajouter Honble. A. G. B. Bannatyne,
[Provencher.
" 38, ensuite de 200½ ajouter. C. A. M. Globensky, Deux Mon-
[tagnes.

CHANGEMENTS.

Page 12, remplacer 90 par 95 avant Gill Charles, etc.
" 15, " 81 " 80 " McGregor Wm. etc.
" 15, " 95 " 76 " Murray Wm. etc.
" 21, " 81 " 80 " Essex, etc.
" 26, " 95 " 76 " Renfrew, D. N. etc.
" 28, " 90 " 95 " Yamaska, etc.
" 33, ensuite de 81 remplacer W. McGregor Essex, par N.
[Higinbotham, Wellington, D. N.
" 33, ensuite de 90 retrancher C. Gill, Yamaska.

ERRATA.

Page 30, ensuite de 17, lire Honble. D. Laird, au lieu de Laid.

N. B.—Les Elections annulées, n'étant pas toutes terminées au temps de la mise sous-presse, cela explique pourquoi *l'Addenda* est aussi long. Quand aux *Changements* ils sont dûs aux changements de sièges, etc. que les Membres ont fait pendant la Session. Naturellement les portraits de Messrs : Gill, McGregor et Murray sont, par ce fait, mal placés, mais comme il était trop tard pour faire ce changement il faudra les chercher à leurs anciens numéros 81 90 et 95.